

11.4  
GÉNÉALOGIE

DE LA

# FAMILLE DE VAULOGER

EN NORMANDIE, MAINE, BEAUCE

BOUBONNAIS, CANADA, CHAMPAGNE, GUIENNE, A S<sup>T</sup>-DOMINGUE

ET A PARIS

(EXTRAIT DU " BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE " ANNÉE 1890)



PARIS

AUX BUREAUX DU " BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE "

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1890

H.

15094

( )



26771 A

H. 15094

# GÉNÉALOGIE

DE LA

# FAMILLE DE VAULOGER

EN NORMANDIE, MAINE, BEAUCE

BOURBONNAIS, CANADA, CHAMPAGNE, GUIENNE, A S<sup>T</sup>-DOMINGUE

ET A PARIS

(EXTRAIT DU " BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE " ANNÉE 1890)



PARIS

AUX BUREAUX DU " BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE "

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1890

MANIOC.org  
Bibliothèque municipale de Bordeaux

INVENTAIRE  
N° 3042 2/91

REVUE

REVUE

REVUE

REVUE

REVUE

REVUE



REVUE

REVUE

# GÉNÉALOGIE

DE LA

# FAMILLE DE VAULOGER

EN NORMANDIE, MAINE, BEAUCE,

BOURBONNAIS, CANADA, CHAMPAGNE, GUIENNE, A ST-DOMINGUE

ET A PARIS

Cette maison, la seule de la noblesse qui s'appelle ainsi *d'une manière patronymique*, tire son nom et son origine de la seigneurie de Vauloger, quart de fief de haubert, en la paroisse de Sentilly, ou Sentilli, près d'Argentan, relevant du roi sous la vicomté d'Exmes (Orne). — Le nom de Vauloger, qu'elle a imposé à plusieurs autres fiefs possédés par elle en Normandie, au Maine et en Touraine, s'exprime en latin par *de Valle Ogerii* (du Val d'Oger); *de Vallogeri*; *de Valogeri*; *de Val logarie*; *Valogerus*; etc. — Les principales d'entre les variantes Françaises, nombreuses à cause de l'origine composée de cette appellation et de sa forme peu répandue, ont été : *de Vaulogé*, *Vologer*; *Bauloger*; *Vaulleger*; *Vauliger*; *Valloger*; *Valoger*; *Valauger*; *Valanger*; *Valenger* même, etc, avec ou sans la particule *de*, employée très généralement cependant, et exigée d'ailleurs par l'origine terrienne et seigneuriale du nom.

On croit que cette famille eut pour premier auteur un pirate Danois, nommé *Oger*, compagnon de Rollon dans sa conquête du duché de Normandie en 911, et il est à peu près incontestable que, comme toutes les plus vieilles races de cette province, elle a une origine scandinave. Mais ce fait ne saurait être établi preuves en main.

## GÉNÉALOGIE (1).

Le plus ancien personnage du nom qu'on connaisse est :

I. — N..., sire de Vauloger, présent, en 1066, à la bataille d'Hastings et à la conquête de l'Angleterre; il y fut, présume-t-on, l'auteur des *Waledger*, importante famille à présent éteinte, et a pu être aussi le père de :

II. Robert I de Vauloger, chevalier, sgr de Vauloger, sgr patron et

(1) On trouvera à la suite de cette généalogie les notes qui s'y rapportent.

haut justicier de Sentilly, sgr de Raveton, Prulay (Orne), vivant vers 1100. C'est à lui que remonte, *sur titres*, la filiation. Il eut pour fils :

III. Dreux de Vauloger, chevalier (*miles*), sgr des dits lieux, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-André en Gouffern vers 1140. Marié à N... de Bailleul, fille de Richard de B..., sgr à Beaumais (Orne), il en eut : — 1° Robert, qui suit ; — 2° (?) Lucas, écuyer, cité, en 1180, dans les comptes de l'échiquier de Normandie (2) ; — 3° (?) Guillaume, chevalier, cité de même dans ces comptes, en 1195, puis siégeant parmi les juges de l'Echiquier, en 1200, avec la plus haute noblesse du duché.

IV. Robert II de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, est cité lui aussi dans les comptes de l'Echiquier, pour le paiement de divers droits, de succession, de pâture, etc., en 1176, 1180, 1184 et 1198. Entre 1180 et 1200 approximativement, il eut, d'après plusieurs chartes, de vifs démêlés avec l'abbé de Gouffern au sujet des donations paternelles. Il finit pourtant par être le bienfaiteur de ce monastère et confirma les libéralités que lui avaient faites « *Dreux, fils de Robert de Vauloger, son père, et Richard de Bailleul, son aïeul maternel*, dans les paroisses de Sentilly et de Beaumais. » (*sic*). — Il épousa Aeliz de Montgaroult, dame du lieu (Orne) en partie, fille de Gervais de M..., chevalier, sgr et patron du lieu, et d'Emma. Après la mort de son mari, elle eut à son tour de graves différends avec les moines de Gouffern, à cause des donations de ses parents, et conclut avec l'abbaye, entre 1200 et 1220 à peu près, deux accommodements, (dont l'un conserve son sceau en cire verte où est figuré un créquier), où elle paraît avec ses quatre fils y dénommés, savoir : 1° Jean qui suit ; — 2° Richard, chevalier,

marié à Pétronille de la Chièvre, dame de Bretteville-sur-Laize (Calvados) en partie, et fille de Guillaume de la C..., chevalier, sgr de Bretteville. En 1251, étant veuve, elle confirma les libéralités que son mari avait faites à l'abbaye de Barbery. Elle ne paraît pas avoir eu d'enfants ; — 3° et 4° Guillaume et Pierre, dont on ne sait rien de plus.

V. Jean I de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux et de Montgaroult en partie, fut, vers 1225, le bienfaiteur du monastère de Gouffern par une charte à laquelle pend encore un sceau en cire verte représentant un oiseau, probablement une merlette, avec la légende : « *Sigillum Johannis de Vallogeri* ». Il prit part à la septième croisade et fut témoin, à Nymocium, dans l'île de Chypre, au mois de mai 1249, avec Richard de Vauloger y qualifié son fils, et plusieurs autres chevaliers Normands, d'une reconnaissance d'un emprunt fait par Bernard de Sainte-Marie, chevalier, à un marchand Pisan. On ne sait s'il mourut dans cette expédition. — D'une alliance inconnue, il eut : — 1° Richard qui suit ; — 2° (?) Ascelin, écuyer, sgr à Mesnil-au-Grain et à Longvillers (Calvados) ; il vendit et céda une rente sur ces lieux à l'abbaye d'Aunay, en 1262. On croit qu'il laissa une postérité qu'on ne connaît pas.

VI. Monseigneur (*Dominus*) Richard I de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, revint d'Egypte en Normandie avant la fin de la croisade, probablement à la suite du duc de Bretagne, car on le voit siéger, au temps de Pâques, en 1252, parmi les juges souverains de l'Echiquier de Normandie, où on le retrouve encore, au temps de Pâques, en 1268. En mars 1263, il fut élu comme tiers arbitre d'un différend pendant entre les abbayes de Gouffern et d'Almenesches. On ne sait quelle fut la femme dont il eut : — 1° Guillaume

qui suit ; — 2° Monseigneur Richard, dit de *Sentilly*, du lieu de sa naissance, selon un usage alors assez ordinaire chez les cadets ; en 1290, étant chanoine de Sées, il fit une donation sur son fief de Raveton, à *Sentilly*, à l'abbaye de Ste-Marie de Silly, « *du plein consentement de Guillaume, fils de Richard de Vauloger, son frère et seigneur* » (sic). Il devint, en 1295, prieur, puis, en 1315, évêque du diocèse de Sées et mourut le 10 des calendes de novembre 1319 ; — 3° Mabile, femme de Guillaume de Vieuxpont, chevalier, morte avant 1280 ; — 4° Adélida, mariée à Pierre Le Prévost, chevalier ; en 1280, ils aumônèrent un bien à l'abbaye de Gouffern, pour le repos de l'âme de la dame de Vieuxpont, leur sœur et belle-sœur, par une charte où Adélida est qualifiée fille de *Richard de Vauloger*.

VII. Monseigneur (*Dominus et Magister*) Guillaume de Vauloger, chevalier, sgr de Vauloger, *Sentilly*, Montgaroult et Loucé (Orne) en partie, se trouvait à Tours, dans la quinzaine de Pâques 1272, parmi les gentilshommes de la vicomté de Falaise assemblés pour prendre part à la guerre du roi Philippe III le Hardi contre le Comte de Foix. Il contracta, le 1<sup>er</sup> août 1281, au sujet d'un droit de pêche à Montgaroult, avec l'abbaye de Gouffern, et aumôna, en décembre 1289, à celle de Silly, des biens sis à Loucé. Il mourut avant 1299, laissant de Marie Malet de Cramessnil, son épouse : — 1° Jean, qui suit ; — 2° Marie, dame du Champ de St-Barthélemy à Montgaroult, femme de Michel de Falaise, chevalier, morte avant 1328, probablement sans enfants ; — 3° (?) Robert, écuyer, sgr à Pontfol (Calvados) ; en mai 1317, il vendit et céda une rente sur ce lieu au prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge. Il paraît avoir formé un rameau dont on ne sait rien.

VIII. Noble seigneur (*nobilis vir*)

Jean II de Vauloger, chevalier, sgr des dits lieux et de Joué du Plain (Orne) en partie, fit des donations, — à l'abbaye de Gouffern, d'abord, avec sa mère, y dénommée, pour le repos de l'âme de *Guillaume de Vauloger, y qualifié son père*, au mois de juin 1299, puis, seul, pour le repos de la dame de Falaise, y qualifiée sa sœur, au mois de janvier 1328, — et à l'abbaye de Silly, en septembre 1331. Il était devenu chambellan du Comte d'Alençon quand il mourut, en 1346, étant à la guerre, et fort probablement à la bataille de Crécy, livrée cette année là et où son prince perdit la vie. Il avait épousé, vers 1315, Philippa de la Rivière, dame de Joué du Plain en partie, sœur de Guillaume de la R..., chevalier, sgr au même lieu. Elle était morte aussi en 1346, ayant eu de son alliance : — 1° Richard, qui suit ; — 2° Jean, écuyer, sgr à Joué du Plain et à Cuigny ou Quigny (Orne) ; il est cité dans une charte de décembre 1346 qui va être indiquée. D'une femme restée inconnue, il eut : Jeanne, dame aînée de la Vavassorie aux Prévôts, à Cuigny, d'après un aveu du 18 juillet 1387, où elle est dite fille de *Jean de Vauloger* ; sans alliance connue ; — 3° (?) Vénéérable et discrète personne messire Osmond, qualifié chanoine de l'abbaye de Belle Étoile dans une charte de février 1380 qui va être analysée ; — 4° (?) Robert, cité dans le même titre où il est qualifié chevalier de l'ordre de Rhodes (dit depuis de Malte).

IX. Monseigneur Richard II de Vauloger, chevalier, sgr des dits lieux, moins Loucé, fit, avec son frère Jean, au mois de décembre 1346, une donation pour le repos des âmes « *de Jean de Vauloger, chevalier, leur père, jadis chambellan du seigneur Comte d'Alençon, tué dans l'armée du seigneur Roi, et de Philippa, leur mère* » (sic) ; la libéralité portait sur un herbage sis à Joué du Plain, près du fief « *de Guil-*

laume de la Rivière, chevalier, frère de la dite Philippa (sic). Richard épousa Catherine de Plainville, dame en partie de Plainville (Eure) et de Plainville en Cuigny, ainsi que de Cuigny, avec laquelle il fit, au mois de février 1380, une donation à l'abbaye de Belle Etoile, en présence d'Osmond de Vauloger, chanoine au dit lieu, et de Robert de Vauloger, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à présent dit de Rhodes (sic); cette donation était faite notamment à l'intention de leurs enfants, y dénommés et qualifiés tous les cinq. Les deux époux firent, le 27 mai 1381, une vente de biens, sis à Cuigny, à leur fils Jean, par un contrat où Richard de Vauloger est qualifié capitaine du château d'Essai (Orne). C'est à ce titre que remontent les preuves de noblesse faites, en 1667 par leurs descendants devant l'intendant de la généralité d'Orléans. Le sire de Vauloger était mort en 1393, ainsi que Catherine de Plainville. La charte de février 1380 nous apprend qu'ils avaient eu de leur union : — 1<sup>o</sup> Charles, chevalier, mort quelques années plus tard, sans alliance ou du moins sans postérité; — 2<sup>o</sup> Jean, qui suit; — 3<sup>o</sup> Denys, écuyer, compagnon d'armes de Monseigneur Raoul de Meullent, chevalier, sgr de Courseulles, avec lequel il contracta à Caen, en 1377, et qu'il suivit, en 1384, dans la guerre de Flandre. En 1390, il accompagna le duc Louis de Bourbon dans sa croisade (tel est le nom que reçut cette expédition) contre les puissances Barbaresques, et fut tué au siège de Tunis; sans alliance connue. — 4<sup>o</sup> Marie, mariée, avant 1380, à Enguerrand de Pierrefitte, écuyer; — 5<sup>o</sup> Jeanne, mariée, aussi avant 1380, à Roger de Say, écuyer.

X. Messire Jean III de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, dit le sire de Cuigny, vendit Cuigny et Plainville, par contrat du 2 ou 11 mars 1383, à Jean de Carrouges, chevalier,

sgr du lieu, et fut témoin, en 1386, dans le célèbre duel judiciaire de celui-ci avec Jacques Le Grix, baron d'Aunou, comme plègue du baron. — Cuigny lui ayant fait retour, il en rendit aveu au comte d'Alençon, le 24 avril 1387; mais, ruiné par la guerre Anglaise, il le vendit, en 1393, ainsi que ses domaines patrimoniaux de Vauloger et de Sentilly, à Robert Guyon, écuyer (d'où les Guyon de Vauloger, actuellement subsistants). — Jean III de Vauloger alla se fixer au Maine, dont il était peu éloigné, d'ailleurs, par suite de son mariage qui rétablit brillamment sa fortune. Il épousa, selon contrat du 3 février 1398, devant les tabellions du Mans, Marguerite de Champagné, dame patronne et haute justicière de Champagné et de Fercé (Sarthe), fille et unique héritière de Guillaume de Champagné, chevalier, seigneur des dits lieux. Cette dame, — qui était issue d'une famille Mancelle connue depuis le x<sup>e</sup> siècle et différente de celle des Champagné de la Motte Ferchaut, en Bretagne et en Anjou, — vivait encore avec son mari en 1417, comme le prouve un contrat du 19 juin. Elle fut inhumée dans la chapelle des seigneurs ou de l'Evangile, en l'église de Champagné, et l'on voit encore à la voûte de cette chapelle un écusson écartelé aux 1 et 4 de Vauloger, aux 2 et 3 de Champagné (*de ... à trois molettes d'éperon de ...*). Jean III de Vauloger mourut, vers 1433, croit-on, ayant eu au moins trois enfants, savoir : — 1<sup>o</sup> Thibault, qui suit; — 2<sup>o</sup> Isabeau, mariée, avant 1438, à messire Pierre Hérisson, chevalier, sgr de Rouzé; — 3<sup>o</sup> Geneviève, morte en 1477, sans enfants de Jean de Maridor, écuyer, sgr de la Marre.

XI. Noble homme messire Thibault de Vauloger, chevalier, sgr de Vauloger (il s'agit ici non plus de la terre de V., à Sentilly, mais du principal fief de Fercé qui reçut de suite ce nom et

l'a toujours gardé depuis), sgr patron et haut justicier de Fercé et de Champagné, est qualifié écuyer d'écurie du roi notamment dans un aveu qu'il reçut de ses tenanciers de Fercé, le 9 octobre 1433, et dans un contrat du 18 janvier 1438, par lequel il transigea avec son beau-frère, Pierre Hérisson, sur la succession de ses parents. Par contrat du 2 avril 1445, il acquit de Robert de Vendômois, écuyer, seigneur de Chourges, un fief, sis à Mayet (Sarthe), qui prit aussitôt le nom de Vauloger. — Il mourut en 1459. Il avait épousé, suivant contrat passé devant Jean Barbier, notaire à Saumur, le 7 août 1434, haute et noble demoiselle Jeanne de Champagne, veuve de Bertrand de Montejean, écuyer, et fille de haut et puissant seigneur Jean II de Champagne, premier baron de Maine, duc de Bari au royaume de Naples, grand maréchal d'Anjou, et d'Ambroisie de Crenon, elle même née de Baudouin de Crenon, bailli de Touraine, et de Marie de Bueil de Sancerre, dont la mère était Marguerite, dauphine d'Auvergne. Restée veuve, Jeanne de Champagne rendit aveu au baron de Pirmil pour Champagné, le 27 juin 1459, comme gardienne noble de ses enfants. Elle mourut vers 1477, laissant de son second mariage : — 1<sup>o</sup> Jean, auteur de la branche I, qui suit ; — 2<sup>o</sup> Pierre, auteur de la branche II, rapportée ci-après ; — 3<sup>o</sup> René, écuyer, seigneur de la Halouinière en Fercé, prêtre, docteur en théologie, curé de Champagné en 1477, devenu en 1514 chanoine de St-Julien du Mans ; — 4<sup>o</sup> Marie, mariée, avant 1477, à Pierre d'Orange, chevalier, sgr de la Feuillée ; — 5<sup>o</sup> Yolande, dame de Vauloger en Mayet, qu'elle porta par mariage, avant 1477, à Jules de Vezins, écuyer, seigneur du lieu.

## BRANCHE I

SEIGNEURS DE VAULOGER, DE FERCE,  
DE CHAMPAGNÉ, DE MIRSOU, ETC.,  
*au Maine. (Éteints)*

XII. Noble homme messire Jean IV de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux et de Menuau, à Vallon (Sarthe), appelé souvent le sire de Champagné, siégea, en 1465, parmi les membres du conseil de famille de Gabrielle de Montmorency-Laval, sa cousine germaine par alliance plaidant contre Anne de Maimbier, sa mère, veuve de Thibault de Laval et remariée à Adam Le Roy, écuyer. — Il servit comme homme d'armes des ordonnances du roi (ce pourquoi il fallait faire preuve de noblesse), sous le maréchal de Lohéac, d'après une montre de 1469, — et, le 1<sup>er</sup> juillet 1477, par contrat passé devant Macé Bouchard, notaire en la cour de Bourgnouvel, il procéda, avec ses frères, sœurs et beaux-frères y dénommés, au partage des successions de leur mère et de leur tante de Maridor. Cité encore dans un titre de 1480 et dans un procès de 1486-1487 contre le prieur de Champagné, Thibault de Vauloger était mort en 1492. — Il avait épousé, suivant contrat passé devant Fouchier, notaire à Saumur, le 12 avril 1462, noble demoiselle Anne (ou Isabeau) de Maimbier, fille de messire René de Maimbier, chevalier, sgr de Layée, et d'Anne de Trousseauville, elle même née de Guillaume de Trousseauville, chevalier, sgr du lieu, et de Jeanne d'Harcourt, descendante de Saint-Louis par sa grand'mère, Blanche de Castille-Ponthieu, femme de Jean V, comte d'Harcourt. — De cette alliance naquirent au moins : 1<sup>o</sup> Jean, qui suit ; — 2<sup>o</sup> noble homme Gérard, écuyer, sgr de Menau, marié, par contrat du 18 avril 1498, avec Antoinette de Ronsard, fille d'Amaury de Ronsard, chevalier, sgr de la Bourdinière, et de Catherine de Malherbe de Poillé, dont

il eut : Gabrielle, qui épousa, en 1521, Jacques Barat, écuyer, devenu ainsi sgr de Menuau; — 3<sup>o</sup> René, écuyer, sgr de la Pierre, en Fercé, prêtre, prieur de Fercé en 1499; — 4<sup>o</sup> Claude, écuyer, cité, comme témoin, dans un titre, du 2 juillet 1522, relatif à sa cousine Anne de Saint-Germain, baronne d'Harcourt-Bonnétable; sans alliance connue; — 5<sup>o</sup> Isabeau, mariée, avant 1499, à Louis d'Averton, chevalier, sgr du Perray, à qui elle porta des biens sis à Fercé.

XIII. Noble homme messire Jean V de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux (moins Menuau), de Bier, de Fromantinières, de Mirsou, à St-Mars de la Brière (Sarthe), etc., est dit un des cent gentilshommes de la maison du roi dans un aveu qu'il rendit, le 2 avril 1492, au baron de Pirmil pour son domaine de Vauloger. Il est qualifié chevalier de l'ordre du roi (Saint-Michel) dans un autre aveu, où sont cités son frère René et ses sœur et beau-frère d'Averton, qu'il rendit, le 19 novembre 1499, à son cousin Brandelis de Champagne la Suze, pour le fief de la Petite Bussonnière en Fercé. Ce bien lui avait été apporté par sa femme, haute et puissante demoiselle Catherine Odart de Cursay, qu'il avait épousée, par contrat du 16 mai 1486, devant Lecomte, notaire en la cour de Beaufort (3). Elle était fille de haut et puissant sgr Jacques Odart, baron de Cursay, chambellan du roi, grand Fauconnier et grand Panetier de France, gouverneur de Civray et de Montargis, chevalier du Croissant, et de Charlotte de Preuilley, des premiers barons de Touraine. Jean V de Vauloger figura, en 1507, dans l'entrée de François de Luxembourg, évêque du Mans, comme étant un des représentants de la haute noblesse du Maine. Il vivait encore en 1518, d'après un aveu qu'il reçut pour la Petite Bussonnière, le 3 mai, avec son épouse, dont il avait eu au moins : — 1<sup>o</sup> noble

homme messire Louis I de Vauloger, chevalier, sgr de Vauloger et de la Petite-Bussonnière, patron de Fercé, sgr patron et haut justicier de Champagne, etc.; il fut maintenu dans sa noblesse et déclaré issu d'une *maison noble de toute ancienneté*, le 10 mai 1541, par M. de Courbefosse, élu au Maine, commissaire du roi pour la représentation des titres de noblesse en cette province, sur preuves remontant à Richard II de Vauloger et à l'an 1381. Cette maintenue de noblesse s'appliqua aussi à son frère et à tous ses cousins du nom. Louis I de Vauloger reçut un aveu de ses vassaux de Vauloger, le 6 juin 1550, et mourut environ un mois après, sans alliance connue; — 2<sup>o</sup> Jean, qui suit; — 3<sup>o</sup> Béatrix, qui épousa : *a*, Guillaume de Champagné, écuyer, de la maison de la Motte-Ferchaut; *b*, par contrat du 12 mai 1519, Jacques d'Auray, baron de Saint-Pois, qui lui donna notamment : Louise d'Auray de Saint-Pois, mariée d'abord au baron de Gouverts, et ensuite à Jean Turgot, chevalier, sgr de la Selle et de la Ruaudière; — 4<sup>o</sup> Catherine, mariée en 1527, à André de la Chapelle, chevalier, sgr de la Troussière; — 5<sup>o</sup> Charlotte, femme de Pierre de Tucé, chevalier, sgr de Bouer; 7<sup>o</sup> Louise, religieuse bénédictine à l'abbaye de Saint-Julien-du-Pré, au Mans.

XIV. Noble homme messire Jean II de Vauloger, chevalier, d'abord sgr de Bier, Mirsou et Fromantinières, le devint ensuite, en 1550, de tous les biens de son frère aîné, avec qui il avait été maintenu noble le 10 mai 1541 (dans cette maintenue, il est qualifié capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied) : il reçut aveu pour la métairie de la Maupointière à Champagné, le 4 août 1550, et rendit aveu à son tour pour Vauloger, le 29 septembre 1555. Il est dit capitaine et gouverneur du château fort de Tennie (Sarthe), dans un contrat d'achat de rente, du 11 juin 1559, reçut

un nouvel aveu pour la Maupointière, en 1561, et mourut vers 1572. Il avait épousé : I, en 1516, noble demoiselle Jacqueline de Vendômois, morte en 1520, fille de Jean de Vendômois, chevalier, sgr du Rocher, et d'Isabeau Fresneau, elle-même née de Jean F..., chevalier, sgr de Creancé, et de Rose de Maillé; — II, par contrat passé, le 26 octobre 1524, devant Louis Barbe, notaire au Mans, noble demoiselle Françoise Morin de Loudon, qui lui apporta la châtellenie de Tennie, et était fille de Jean M., chevalier, sgr de Loudon et de Tennie, et de Marie de Brie, elle-même née de Ponthus de Brie, chevalier, sire de Serrant, chambellan du roi, et d'Anne de Mathefelon. Jean VI de Vauloger eut de ses deux alliances (1<sup>er</sup> lit): 1<sup>o</sup> Louis, écuyer, guidon d'une compagnie de 100 hommes d'armes, tué aux combats de Renty, en août 1554; sans alliance connue; — 2<sup>o</sup> Jeanne, mariée, en 1541, à Macé de Launay, écuyer, sgr de la Bouexière; — 3<sup>o</sup> Lucrèce, religieuse Cistercienne à Bonlieu (Sarthe). (2<sup>e</sup> lit): 1<sup>o</sup> René qui suit; — 2<sup>o</sup> Jacques, écuyer, sgr de la Pierre, prêtre, chanoine de Sain-Julien du Mans, d'après un acte du 8 mai 1589; — 3<sup>o</sup> Françoise, femme de haut et puissant sgr Antoine de Chourses, chevalier, sgr de Prainville, avec qui elle vivait encore le 15 mars 1587.

XV. Noble homme messire René I de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, et de Chansort, à Longne (Sarthe), rendit deux aveux au baron de Pirmil, le 30 avril 1572, pour ses domaines de Vauloger et de Champagné et en reçut un des chanoines du Mans pour la Maupointière, le 6 novembre 1573. En 1587, il fut un des quatre gentilshommes élus pour diriger la défense du Mans contre les protestants et pour commander une compagnie de 100 soldats levés à cet effet, mais il ne put accepter ce commandement. Il rendit un autre aveu à

Louis de Champagné, comte de la Suze, pour le fief de la Petite Bussonnière, le 14 avril 1601, et mourut dans la nuit du 18 au 19 février 1603. — Il avait épousé, vers 1557, et sans doute en Limousin, noble demoiselle Marguerite du Authier, fille d'Antoine II du Authier, chevalier, sgr de la Bastide, et de Françoise de Bruchard, elle-même née de François de Bruchard, écuyer, sgr de Montmady, et de Louise de Saint-Chamans. Cette alliance, toutefois, pourrait avoir eu lieu au Maine, car on y voit paraître dans le même temps Antoine du Authier, aussi fils dudit Antoine II et auteur d'une branche fixée depuis en Beauce que les généalogistes ne mentionnent point. Marguerite du Authier mourut le 22 janvier 1603 et fut inhumée, le 24, en l'église de Fercé, laissant de son union: — 1<sup>o</sup> Jacques qui suit; — 2<sup>o</sup> Marguerite, dame de Chansort, mariée, avant le 8 mai 1589, à Louis le Clerc, chevalier de l'ordre du roi, baron de Coulaines, de l'illustre maison de Juigné; — 3<sup>o</sup> Jeanne, religieuse à Bonlieu.

XVI et XVII Haut et noble seigneur messire Jacques I de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux (moins la châtellenie de Tennie et la seigneurie de Chansort), vicomte de Vauloger, mourut vers 1591. Il épousa, suivant contrat passé, le 8 septembre 1584, par Michel Guérin, notaire au siège de Fontenay, haute et puissante demoiselle Charlotte de Lavardin, dame de Bourdigal et des Bordes, d'une maison considérable, issue de mâle en mâle des anciens comtes souverains de Vendôme, sur laquelle le *Bulletin Héraldique* a donné une notice (année 1889, colonne 529). Elle était fille de haut et puissant sgr Antoine de Lavardin, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron de Lavardin, Raney, Bouessé, etc., et Marthe de Souvré, elle-même sœur de Gilles de Souvré, marquis de Cour-



tenvaux, maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, gouverneur de Louis XIII, gouverneur de Touraine, etc. — Charlotte de Lavardin se remaria, en juin 1593, au marquis Gilbert de Préaulx, conseiller d'Etat, chambellan du roi, chevalier de son ordre, gouverneur du duc d'Orléans, gouverneur du Vendômois, etc, dont elle eût postérité. De son premier mariage étaient nés :

1. Haut et puissant sgr messire René II de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, vicomte de Vauloger, émancipé, puis qu'il rendit aveu, dès le 17 novembre 1603, pour son domaine de Vauloger ; il vendit, vers 1612, Champagné à messire François de Daillon, et mourut, vers 1617, sans alliance connue ;

2. Françoise, baptisée le 15 mars 1587 ; elle épousa, par contrat du 24 août 1604, haut et puissant sgr messire François II, comte de Jussac, chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de 100 hommes d'armes, sgr de la Morinière, Ris, Rilly, etc., à qui elle porta les domaines de Fromantinières, de la Petite Bussonnière, la Pierre, Fercé et Vauloger, dont il rendit aveu, le 17 août 1617. — Vauloger passa, vers 1635, à la famille de Vahais et de celle-ci, vers 1800, aux Picot de Pontaubray, créés vicomtes de Vaulogé (*sic*), par ordonnance du 22 mars 1827 ;

3. Marthe, baptisée le 8 mai 1589, épousa en 1607 son cousin Jacques II de Vauloger-Fontenay (*voir ci-après*), auquel elle porta Bier et Mirsou.

## BRANCHE II

SEIGNEURS DE MOULINVIEUX, NEUFMANOIR, FONTENAY, COMTES DE LISLE, ETC., *au Maine, au Perche et en Beauce.*

(*Eteints*)

XII. Noble homme messire Pierre de Vauloger, écuyer, sgr de Villeclerc

et de la Faucherie, en Fercé, second fils de Thibault de Vauloger, et de Jeanne de Champagne, prit part, le 1<sup>er</sup> juillet 1477, au partage des successions de sa mère et de sa tante de Maridor, acquit une rente de son frère Jean et de sa belle-sœur, née Maimbier, le 16 septembre 1480, et vendit Villeclerc, par contrat du 21 janvier 1492, à M. de la Bézyguère.

Il épousa, par contrat passé, le 4 mars 1471 devant Guillaume Griffatou, notaire en la cour de Bourgnouvel, noble demoiselle Marguerite de la Roussardière, fille de Jean de la Roussardière, chevalier, sgr de Moulinvieux, et de Yolande de Cossé, de la maison des ducs de Brissac. Elle lui apporta le domaine de Moulinvieux, à Asnières (Sarthe), pour lequel il rendit aveu, en 1500, aux chanoines du Mans. Les deux époux paraissent être morts avant 1503, laissant de leur union au moins cinq enfants, savoir :

1. Jean, qui suit ;

2. Pierre, écuyer, sgr de Saint-Pierre des Bois (Sarthe), marié, vers 1515, à noble demoiselle Guyonne de Montécler, dame de Neufmanoir, dame et patronne de Danzé (Loir-et-Cher), et ainsi très probablement fille de Jean de Montécler, écuyer, sgr du Plessis St-Célerin, et de Marie d'Assé, qualifiée sa veuve et dame de Neufmanoir en 1490, et elle-même née de Jean d'Assé, chevalier, sgr de l'Espinay, et d'Agnès de la Motte-Baracé. Dans l'acte de maintenue de noblesse du 10 mai 1541 déjà cité, Guyonne de Montécler est dite veuve de Pierre de Vauloger, dont cet acte donna la filiation, et gardienne noble de leurs deux fils: *a.* Pierre, écuyer, sgr de Neufmanoir, mort sans postérité avant 1554 ; *b.* Louis, chevalier, sgr, patron et haut justicier de Neufmanoir, Danzé, Saint-Pierre des Bois, qui transigea au sujet d'un procès, le 29 mars 1554, avec le cardinal de Meudon, Charles de Bourbon, abbé de Vendôme.

Il épousa, vers 1555, haute et noble demoiselle Suzanne de Beaumanoir-Lavardin, veuve de Jacques de la Becane, écuyer, et fille de François de Beaumanoir, chevalier, sgr de Lavardin et de Jeanne de Tucé.

Louis de Vauloger mourut vers 1563 sans enfants, comme le prouve un contrat du 10 décembre 1565, où il est qualifié maître d'hôtel du roi, par lequel sa veuve, transigeant avec Pierre de Vauloger, curé de Danzé (*voir ci après*), héritier de son défunt mari, obtint de conserver Saint-Pierre des Bois. Elle était dès lors remariée à Jean du Mesnil, écuyer, conseiller au Présidial d'Alençon. Le P. Anselme n'a pas connu la seconde ni la troisième alliance de Suzanne de Beaumanoir, comme du reste plusieurs autres détails de la généalogie de cette illustre maison ;

3. Jeanne, qui épousa : 1<sup>o</sup> Thomas de Vaige, écuyer, sgr du Plessis ; 2<sup>o</sup> Hugues de Montalais, chevalier, sgr du Bourg et de Chambellé, et qui était morte, sans enfants, avant le 17 septembre 1504 ;

4. Marguerite, veuve, à la même date, d'Antoine Le Cirier, écuyer, sgr de Semur ;

5. Anne, religieuse à Bonlieu, morte avant le 17 septembre 1504.

XIII. Noble homme messire Jean de Vauloger, chevalier, sgr de Moulinvieux et de la Faucherie, est dit capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances et guerroyant en Italie dans un aveu qui fut rendu à son procureur, le 9 septembre 1503, par ses vassaux de Moulinvieux. Le 17 septembre 1504, il acheta de sa sœur Le Cirier de Semur, par contrat passé devant La Flotte, notaire au Mans, ses droits sur les successions de leurs parents et de leurs sœurs décédées, et, le 2 mars 1505, il acquit d'Olivier de Baraton, chevalier, et de Françoise de Surgères, son épouse,

les seigneuries de Cherperrine et de Marcilly, au Perche (à Origni-le-Roux et à Igé dans l'Orne.)

Il épousa : 1<sup>o</sup>, par contrat passé, à Paris, le 9 octobre 1497, devant Jacques Costes et Guillaume Perrot, notaires au Châtelet, haute et puissante demoiselle Marie de Rabodanges, fille de haut et puissant sgr Alard de Rabodanges, sire du lieu, chambellan du Roi, chevalier de son ordre, ancien gouverneur de St-Omer (né lui même de Guillaume de Rabodanges, et de Jacqueline de Rubempré), et d'Isabeau d'Ailly, née de Raoul d'Ailly, chevalier, baron de Picquigny, vidame d'Amiens, et de Jacqueline de Béthune, des ducs de Sully. La sœur de la dame de Rabodanges, Jacqueline d'Ailly, avait épousé Jean de France-Bourgogne, comte de Nevers, de Rethel et d'Eu, et les Vauloger se trouvèrent apparentés par là, durant un siècle, avec les maisons souveraines de Clèves-la-Marck ; de Juliers ; de Saxe ; d'Angleterre-Tudor ; de Brandebourg ; de Bavière ; d'Autriche ; de Bade ; de Gonzague ; de Lorraine-Guise ; et de Bourbon-Condé.

En secondes noces, Jean de Vauloger épousa, suivant contrat passé, le 10 janvier 1506, par Salmon, notaire en la cour de Bourgnouvel, noble demoiselle Marguerite Le Maire de la Rochejaquelein, dame d'Avrolles, à Asnières, fille de messire Jean Le Maire, chevalier, sgr de la Rochejaquelein, et d'Isabeau de Quatrebarbes ; elle est dite veuve et gardienne noble de ses deux enfants, notamment dans une sentence prononcée, le 23 octobre 1514, par le bailli des chanoines du Mans, sur un procès relatif à Moulinvieux, et elle se maria depuis à Jacques de la Beccane, écuyer, qui en demeura veuf, sans postérité, avant 1542, d'après un acte de procédure de cette année-là.

De ces deux alliances, Jean de Vauloger laissait : — (1<sup>er</sup> lit) René-Jean,

qui suit; — (2<sup>e</sup> lit) 1. Pierre, écuyer, prêtre, qualifié curé d'Avoise (Sarthe) dans un aveu qu'il rendit, en 1543, pour Avrolles et Moulinvieux, biens qu'il vendit à François Gibot, écuyer, sgr de la Perrinière, par contrat du 8 décembre 1563. Ce contrat apprend qu'il était devenu, par héritage de son cousin Pierre, sgr de Neufmanoir, etc., et prieur-curé de Danzé. Il testa en faveur de son neveu, Louis de Vauloger (*voir ci-après*), le 14 juillet 1565; 2. Antoinette, mariée à Melchissédec Le Bariller, écuyer, sgr d'Outrebourg, avec lequel elle assista, le 8 décembre 1563, à l'acte de vente de Moulinvieux.

XIV. Noble homme, messire René (dit aussi parfois Jean) de Vauloger, chevalier, sgr de la Faucherie, Cherperrine, Mercilly, puis de la Halouinière, et de Fontenay (Eure-et-Loir) et de Lonné ou Lionné (Orne), au Perche, fut placé sous la garde noble de son grand'oncle René de Vauloger, chanoine au Mans, fils de Thibault de Vauloger, lequel partagea pour lui, avec sa belle-mère, la succession de son père, par contrat passé, le 8 février 1514, devant Louis Barbe, notaire au Mans. Il rendit aveu pour la Faucherie, à son cousin de Vauloger-Champagné et à Catherine Odart de Cursay, le 3 mai 1518, et, le 12 mai 1518, pour Cherperrine et Marcilly, au duc d'Alençon.

Il est dit, dans son premier contrat de mariage, échanton de ce prince qu'il suivit en Italie; il y fut fait prisonnier par les Espagnols, comme le prouve un titre du 30 juin 1525, d'après lequel sa première femme engagea en son nom, et pour se procurer le prix de sa rançon, le domaine de Marcilly, libéré ensuite et vendu aux Rohan, vers 1539, avec Cherperrine. Maintenu noble, le 10 mai 1541, avec tous ses cousins, comme il a été dit déjà, René-Jean paraît encore, notamment, dans deux contrats de donation : elles furent faites, la première, le 4 décembre 1548, à Mathurin de Vau-

loger, son fils *naturel* (auteur d'une famille Vauloger, de la haute bourgeoisie Mamers, éteinte au xviii<sup>e</sup> siècle); la seconde, le 30 octobre 1555, à sa fille légitime qui se remariait. Il mourut vers 1558.

Il avait épousé 1<sup>o</sup>, par contrat passé, le 14 février 1524, devant Jean Aubert et Robin Maré, tabellions en la châtelainie d'Essai, haute et puissante demoiselle Jeanne d'Aché, demoiselle d'honneur de la célèbre Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, et fille de haut et puissant sgr Jean d'Aché, chevalier de l'ordre du roi, sgr de Marbeuf, Serquigny, etc. (lui-même né de Simon d'Aché et de Catherine de Courtenay, princesse de la maison royale de France) et de Louise de Dreux, appartenant, elle aussi, à une branche de la maison royale de France; — 2<sup>o</sup>, par contrat du 30 juin 1532, passé devant les notaires de Fougères, en Bretagne, noble demoiselle Georgette l'Espervier, fille de Raoul L'Espervier, écuyer, sgr de la Bouvardière (lui-même né de Georges L'Espervier et de Marguerite de Rohan-Montauban), et de Guillaumine de Sévigné, elle-même née de Guillaume de Sévigné et de Jacqueline de Montmorency. Cette dame survécut à son mari, dont elle ne paraît pas avoir eu d'enfants.

Ceux du premier lit furent :

1. Louis de Vauloger, qui suit;
2. Noble homme Oger, écuyer, sgr de la Girouardière, mort avant 1567, ainsi que sa femme qu'il avait épousée vers 1550, et qui était noble demoiselle Jacqueline de St-Clair, fille de Jacques de St-Clair, écuyer, sgr de Faverolles, et de Madeleine de Braque, elle-même née de Philippe II de Braque, chevalier, sgr du Luat, conseiller et maître d'hôtel du roi, gouverneur de Montivilliers et d'Harfleur, et de Guyonne Stuart d'Aubigny, de la maison royale d'Ecosse. La dame de St-Clair, née de Braque, demeura gardienne noble des trois filles

issues de cette union, savoir : *a.* Jeanne, mariée, avant 1573, à Henri Abot, écuyer, sgr de la Meslière; veuve et religieuse Clarisse à l'*Ave Maria* d'Alençon en 1576; *b.* Anne, mariée, avant 1573, à Gilles de Blavette, chevalier, sgr du lieu; *c.* Renée, mariée, aussi avant 1573, à Jacques de Thieslin, écuyer, sgr de Villiers;

3. Marguerite, qui épousa : 1° Bertrand de la Vove, chevalier, sgr de Seton; 2° en 1555, Jean de Saintré, chevalier de l'ordre du roi, ancien maître d'hôtel de la duchesse de Vendôme, sgr de Lisle et des Tilleuls.

XV. Noble homme messire Louis de Vauloger, chevalier, sgr desdits lieux, puis en outre, (vers 1566, et par héritage de son oncle Pierre de Vauloger), sgr de Neufmanoir, patron et haut justicier de Danzé, prit part au service du ban et arrière de la noblesse du Maine, suivant un certificat que lui délivra en 1557, son cousin François de Clèves, duc de Nevers.

Il partagea, avec sa belle-mère, son frère, sa sœur et le mari de celle-ci, y qualifiés, la succession de son père, par contrat passé, le 25 janvier 1558, devant René Tantoust, notaire au Mans. Il est dit conseiller, maître d'hôtel et chambellan du roi de Navarre (Antoine de Bourbon, duc de Vendôme), notamment dans un acte du 11 juin 1559, par lequel il vendit une rente à son cousin Jean VI de Vauloger-Champagné et à Françoise Morin de Loudon, et dans un acte du 2 novembre 1560, par lequel il fit, avec son frère, un échange de biens provenant de la succession paternelle. Néanmoins Oger de Vauloger entama à ce sujet contre lui un procès que continua, après sa mort, la dame de St-Clair, sa belle-mère, représentant les intérêts de ses petites-filles, condamnées d'abord par une sentence du Présidial de Chartres, le 20 décembre 1567. Louis de Vauloger mourut à son tour vers 1572.

Il avait épousé, selon contrat du 14 janvier 1553, que dressa Challenge, tabellion à Châteauneuf en Thymerais, noble demoiselle Radegonde de Saint-Berthevin, fille de Louis de St-Berthevin, chevalier de l'ordre du roi, sgr de Ponthus, et de Jeanne de Kərbout, elle-même née de Jean II de Kərbout, chevalier, sgr de Gemmasse, et de Jacqueline de Mauvoisin-Rosny. Etant veuve, cette dame continua, comme gardienne noble de ses enfants, le procès entrepris contre ses nièces, indiquées avec leurs maris dans un jugement exécutoire de dépens du Présidial de Chartres du 13 avril 1573, et dans une transaction finale du 10 mai 1576. Radegonde de St-Berthevin mourut vers 1588, laissant :

1. Jean, qui suit ;

2. Noble homme messire Jacques, écuyer, sgr de Fontenay, mort en 1597, sans enfants de haute et noble demoiselle Catherine Le Beauvoisin de Courtomer, qu'il avait épousé vers 1590, et qui était fille de haut et noble sgr Guillaume Le Beauvoisin, chevalier, baron de Courtomer, et de Catherine de Montberon ou Montbron, elle-même née de René de Montberon, baron d'Avoir, et Louise de Ste-Maure-Jonzac, des ducs de Montausier ;

3. René, écuyer, prêtre, devenu curé de Marcilly avant le 5 novembre 1597 :

4. Radegonde, mariée, en 1568, à Claude Guyot, chevalier, sgr de Charmeaux, président à la Cour des Comptes, veuf de Marie Fraguier de Vaultday, et morte peu d'années après, ayant eu :

Marie Guyot de Charmeaux, qui épousa, avant le 19 septembre 1588, Pierre Boyer, écuyer, sgr de Ste-Genève, président à Calais; ils furent aïeul et aïeule de Louise Boyer, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, qui épousa, en 1645, Anne, duc de Noailles. La petite-fille de ceux-ci, Sophie de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, ép., en 1723, Louis-Alexandre de Bour-

bon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, et devint de la sorte grand-mère d'Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, femme du duc d'Orléans et mère du roi Louis-Philippe, d'où toute une postérité princière et royale, ainsi issue, en ligne féminine, des Vauloger ;

5. Louise, mariée, avant 1588, à Claude de Vaussé, écuyer, sgr de la Gaudrière, dont elle eut : Mathurine de Vaussé, dame de Neufmanoir par retrait lignager, qui épousa, en 1608, Louis de Tascher, écuyer, sgr de Boisgontier, gentilhomme servant du roi, des ducs de Tascher de la Pagerie ;

6. Françoise, mariée, aussi avant 1588, à André de Bonvoust, chevalier de l'ordre du Roi, sgr de la Mestrie.

Louis de Vauloger avait eu, en outre, de Julienne de Pillois, un fils *bâtard* nommé Jean, qui se fit protestant ; marié, avant 1580, à Marguerite du Fay, dame de la Merrouzière, il alla se fixer à Condé-sur-Noireau (Calvados), et y fonda une famille Vauloger, de haute bourgeoisie, souvent alliée noblement, qu'on dit encore subsistante. On verra plus loin l'auteur de la branche III aller s'établir aussi à Condé, où lui et les siens furent plusieurs fois apparentés par les femmes aux Vauloger d'origine illégitime.

XVI. Haut et puissant seigneur messire Jean de Vauloger, chevalier, sgr des dits lieux et de la Corbière, à Moussonvilliers (Orne) dans le Perche, dit *M. de Neufmanoir*, fit, le 22 janvier 1580, une donation à son frère *bâtard* et à Marguerite du Fay, et partagea, avec ses frères, sœurs et beaux-frères légitimes et avec son neveu et sa nièce Boyer de Ste-Geneviève, la succession de Radegonde de St-Berthevin, par contrat passé, le 19 septembre 1588, devant Passe (ou Vasse), tabellion en la cour de Sonnois. Il fut honoré de l'amitié d'Henri IV qui lui écrivit, le 8 septembre 1589, pour qu'il vint à Arques. Le 5 novembre 1597, il devint

sgr de Fontenay par les renonciations de Catherine Le Beauvoisin, sa belle-sœur, et de son frère René, et il fut maintenu *dans sa noblesse d'ancienne extraction*, le 4 mars 1599, suivant ordonnance de MM. Boucher d'Orsay, Blanchard et Regnault, commissaires députés par le roi pour le régallement des tailles en la généralité d'Orléans, sur preuves remontant à Thibault de Vauloger, qualifié chevalier en l'an 1445. Il devint aussi sgr châtelain de Champrond en Gâtine (Eure-et-Loir), domaine considérable que le roi lui concéda par lettres patentes du 20 mai 1600.

M. de Neufmanoir est qualifié gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, notamment dans une lettre que Henri IV lui écrivit, le 17 juin 1602, pour le créer chevalier de Saint-Michel et dans laquelle il est dit qu'il servit avec vaillance ce prince dans ses guerres et en particulier dans celle de Savoie.

Il avait épousé, par contrat passé, le 9 décembre 1581, devant Cavelier et Lepetit, tabellions en la vicomté d'Hotot (Calvados), haute et noble demoiselle Gabrielle de Gouvix, ou Gouy, fille de feu haut et noble sgr Jacques de Gouvix, chevalier, sgr de la Mare et du Plessis-Vernier, gentilhomme de la maison du roi (lui-même né de Jean de Gouvix et de Marie de Roncherolles) et de Jeanne de Canonville, sa seconde femme, elle-même née de Jean de Canonville, chevalier, sgr de Raffetot, et d'Anne de Rouvroy-Saint-Simon, des ducs de Saint-Simon. Devenue veuve, cette dame s'était remariée à François de Châlons, écuyer, sgr de Buc, avant le 1<sup>er</sup> avril 1608, jour où ils cédèrent au roi la châtellenie de Champrond.

Gabrielle de Gouvix mourut en 1616 sans enfants de son second lit. Ceux du premier étaient :

1. Jacques, qui suit ;
2. Noble homme messire Henri de

Vauloger, chevalier, sgr de la Corbière, dit sgr châtelain de Lisle en Vendômois (Loir-et-Cher), dans son contrat de mariage, passé, le 24 novembre 1618, par les tabellions de Bellême, avec haute et noble demoiselle Françoisse de Vallée, fille de haut et puissant sgr Pierre de Vallée, chevalier de l'ordre du roi, châtelain de Coudray, baron de Pescheray, capitaine de Chartres, et de Louise de Montmorency-Fosseux, elle-même née de Pierre de Montmorency, baron de Fosseux, comte de Châteauvillain, marquis de Thury, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et de Jacqueline d'Avaugour.

Françoise de Vallée, qui était veuve en 1642, eut de son union : *a.* noble homme Oger de Vauloger, écuyer, sgr de Lisle, mousquetaire du roi, mort avant 1656 ; sans alliance connue ; — *b.* Jeanne, dame de Lisle après son frère, mariée, par contrat du 12 décembre 1642, à Louis de Courcillon, écuyer, sgr de Debout, des marquis de Dangeau. Elle mourut, sans enfants, en 1656 ;

3. Jacqueline, mariée, avant 1616, à Toussaint de Sabrevois, chevalier, sgr de Sermonville ;

4. Jeanne, qui épousa avant 1616, Jean de Beauvais, écuyer, sgr de la Chapelle ; — 5 et 6. Gabrielle et Renée, devenues, avant 1616, religieuses Ursulines.

XVI. Haut et noble seigneur messire Jacques II de Vauloger, chevalier, sgr de Neufmanoir et patron et haut justicier de Danzé, jusque vers 1615, sgr de Fontenay, etc., dit *M. de Fontenay*, s'établit sur les confins du Maine et du Vendômois, (où l'on a vu qu'il possédait déjà le domaine de Neufmanoir), à la suite de l'acquisition des biens de Maucouveil et de Moquerolle, à Marçon (Sarthe), acquisition faite de François Salmon, chevalier, sgr de

Marçon et de la Fertière, le 21 mai 1613.

Il est qualifié gentilhomme ordinaire de Mgr le duc de Vendôme dans ce contrat, ainsi que dans celui du partage de la succession de sa mère, qu'il fit avec ses frères, sœurs et beaux-frères y dénommés, par devant Lallier, notaire en la cour de Sonnois, le 30 novembre 1616. Il est dit officier au régiment des gardes Françaises dans le contrat du mariage de son frère (24 novembre 1618), de même que dans celui de l'acquisition de la terre de la Martinière, à la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe), qu'il acheta, le 14 avril 1623, de Jacques de Mylessan, écuyer, sgr d'Ourthes et de la Ribochère, et il devint capitaine à ce même régiment, selon brevet du 12 août 1625.

Le 9 décembre 1631 et le 5 mai 1634, M. de Fontenay reçut de ses gendres quittances des dots de ses filles, et, le 20 mars 1635, il obtint, tant pour lui que pour ses enfants, une ordonnance de *maintenue de noblesse* que rendirent messire Jean d'Estampes, chevalier, sgr de Valençay, conseiller d'Etat, intendant de Touraine, et Jérôme de Bragelongne, Conseiller de la Cour des Aides de Paris, commissaires-généraux députés par le roi pour le régallement des tailles en la généralité de Tours. Il quitta le service militaire en 1640, suivant un certificat du 19 octobre, portant « qu'il s'était distingué par sa valeur au siège de La Rochelle, dans les guerres de Mantouan, de Flandres et autres » (*sic*).

Il mourut vers le mois d'octobre 1643. — Il avait épousé, par contrat du 2 septembre 1607, que dressa Baptiste Rouillet, notaire au Mans, haute et puissante demoiselle Marthe de Vauloger-Champagné, dame de Bier et de Mirsou, sa cousine, fille de Jacques I de Vauloger et de Charlotte de Lavaradin ; elle mourut le 22 mai 1637 et fut inhumée le 23, laissant :

1. Toussaint qui suit;
2. Anne, marié, en 1631, à Pierre de Barville, écuyer, sgr du Moullin;
3. Françoise, mariée, en 1634, à M. de Coutance, écuyer, sgr de la Fresdonnière;
4. (?) Monseigneur Jean de Vauloger-Fontenay, chevalier, sgr de Fontenay, prêtre; il était devenu prieur de Rosny (Seine-et-Oise) et de la Bourdinière, à St-Loup (Eure-et-Loir), conseiller et aumônier ordinaire du roi Louis XIV, protonotaire du St-Siège apostolique, chanoine de N.-D. de Chartres, avant le 16 juin 1657, jour où il fut reçu chevalier ecclésiastique de l'ordre de St-Michel; il fut confirmé dans cette dignité, les 12 janvier et 20 avril 1665, *ayant préalablement fait preuve de sa noblesse et de ses services*. On ignore la date exacte de sa mort;
5. (?) Madeleine, inhumée le 21 décembre 1649, sans alliance.

XVIII. Noble homme messire Toussaint de Vauloger, chevalier, sgr de Maucouveil, Moquerolle, la Martinière, la Borde, etc., acquit le bien « le Pré Hardy », à Marçon, le 9 mai 1633, et servit au ban et arrière ban de la noblesse en 1635, suivant un aveu rendu, le 17 août, à sa femme chargée de sa procuration, par ses vassaux de la Chartre. Il acquit de M. de Vabres, par contrat du 19 juin 1639, la seigneurie du Guast, à Ruillé-sur-le-Loir (Sarthe), en Vendômois et dans la généralité d'Orléans, paroisse où lui et les siens paraissent avoir résidé souvent; il reçut aveu, le 30 novembre 1643, de ses vassaux de la Martinière, puis il hérita, en 1649, de M. de Mylessan, du domaine de la Ribochère, à La Chartre, d'après un aveu que lui rendirent, le 22 mai, les tenanciers de ce lieu, et, en 1656, du domaine de Lisle, en Vendômois, après transaction du 5 février avec Louis de Courcillon, veuf de sa cousine Jeanne de Vauloger. — Tous-

saint testa le 30 avril 1661 et mourut au début de 1662.

Il avait épousé, selon contrat passé, le 22 avril 1630, devant Percheron, notaire, noble demoiselle Mathurine de Villeray, fille de feu Ambroise, chevalier, baron de Brigemont (lui-même né de Jean et d'Avoye de Nollent), et de feu Geneviève de Masquerel, elle-même née d'Antoine III de Masquerel, chevalier, sgr d'Hermanville, et de Marguerite de Chabannes la Palice, dont la mère était Catherine de la Rochefoucauld, femme de Charles de Chabannes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Mathurine de Villeray était morte avant le 14 janvier 1659, ayant eu de son union :

1. René, qui suit;
2. François, auteur de la branche V, rapportée ci-après;
3. Noble homme messire Jean de Vauloger, écuyer, sgr de la Ribochère, est qualifié officier dans les gardes de la reine mère (Anne d'Autriche), notamment dans l'acte de partage de la succession paternelle, le 23 avril 1662, et dans son contrat de mariage, qui fut dressé, sous seings privés, le 9 août 1663, et reconnu le 28 devant les tabelions d'Argentan, avec haute et noble demoiselle Gabrielle de Montgommery, fille de feux haut et puissant sgr Gabriel III, comte de Montgommery et Aimée de Châtenay de Lanty; elle décéda, sans enfants, et fut inhumée le 13 mai 1666. Son mari, qui fut maintenu noble avec ses frères, le 3 avril 1667 (*voir ci-après*), paraît s'être retiré dans la généralité de Rouen, où il vivait encore en 1696. Du moins ne peut-on guère douter qu'il s'agisse de lui dans une inscription d'armoiries *de fantaisie (d'argent au rosier de sinople fleuri de gueules, mouvant d'un mont de copeaux de sinople)* faite par d'Hozier dans le Grand Armorial de France manuscrit (registre de Rouen, pages

1124 et 1125), sous le nom « de Vauloger » (*sic*);

4. Françoise, mariée, avant 1658, à Louis Couvey, écuyer, sgr de Glatigny, et morte, avant 1662, sans enfants, car elle ne figure ni n'est représentée dans l'acte du partage de la succession paternelle;

5. Jacqueline, épouse, avant 1662, René d'Eschelles, écuyer, sgr du Pastis;

6. Madeleine, épouse, aussi avant 1662, Robert de Courtoux, écuyer, sgr de la Gaignerie;

7. Suzanne, épouse, en 1662, Abraham Fourné, écuyer, sgr de Beaupré, veuf de Robert du Halley, avec qui elle alla habiter la Basse-Normandie; devenue veuve et son héritière pour la terre de Beaupré (Calvados), elle testa, le 2 mars 1686, en faveur de son neveu Abraham de Vauloger (*voir ci-après*), et mourut le 14 mars suivant;

8. Louise, religieuse à Blois en 1662.

XIX. Haut et noble messire René III de Vauloger, chevalier, sgr de Maucouveil, Moquerolle, le Prè Hardy, la Martinière, sgr châtelain de Lisle, etc., dit, sur la fin de sa vie, *le Comte de Lisle*, baptisé le 15 juin 1634, est qualifié mousquetaire du roi, notamment dans son contrat de mariage; il procéda au partage de la succession de son père, avec ses frères, sœurs et beaux-frères, y qualifiés et dénommés, le 23 avril 1662, par acte sous seings privés; et, le 16 mai 1662, il échangea la terre de la Martinière, qui lui était échue, contre la terre du Guast que possédait son frère François.

Le 3 avril 1667, il obtint avec ses frères, de Mgr de Machault, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de la généralité d'Orléans, un jugement qui fut rendu sur le vu de soixante-treize documents

probants (dont les trois maintenues de noblesse de 1541, 1599 et 1635), établissant une filiation de onze générations, y compris les produisants, et dont le plus ancien, remontant à l'année 1381, était relatif à Richard II de Vauloger, à Catherine de Plainville, son épouse, et à leur fils Jean; par ce jugement, MM. de Vauloger et leur postérité, née et à naître en légitime mariage, furent maintenus *dans leur noblesse d'ancienne extraction et chevalerie*.

Le comte de Lisle, qui fut inhumé le 24 août 1685, avait épousé, selon contrat passé, le 14 janvier 1659, devant Pavet, tabellion à Fresnay le Vicomte, noble demoiselle Madeleine de Gautier de Chiffreville, fille de noble sgr Charles de G. marquis de Chiffreville, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, et de Madeleine du Plessis-Châtillon. Cette dame, qui décéda à une date inconnue, lui donna au moins :

1. René qui suit;

2. Abraham, auteur de la branche III rapportée ci-après;

3. Mathurine, baptisée le 5 septembre 1661, et mariée, par contrat du 30 juin 1683, à Guillaume de Berziau, chevalier, sgr des Hayes;

4. (?) Geneviève Anne, femme de René Peschart, écuyer, sieur des Rouaudières, avec qui elle fonda, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des établissements de charité et d'instruction publique (collèges) à Maigné et à Chemiré le Gaudin (Sarthe).

XX et XXI. Haut et noble seigneur messire René IV de Vauloger, chevalier, comte de Lisle, sgr du Guast, la Ribochère, Maucouveil, Moquerolle, le Prè Hardy, etc., baptisé le 11 novembre 1659, entra au service militaire et devint successivement enseigne de la colonelle du régiment de Normandie infanterie, en 1674, lieutenant, le 9

mai 1678, puis capitaine, le 23 avril 1684, au même régiment ; il prit ainsi part aux guerres de Hollande et de Flandre et reçut, en mai 1684, au siège de Luxembourg, de graves blessures qui l'obligèrent à quelques années de repos. Il rentra au service en 1688, dans le même régiment, se distingua dans les campagnes menées en Hollande et sur les bords du Rhin et fut nommé, le 1<sup>er</sup> février 1694, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et, en 1701, capitaine commandant au régiment de Flandre-infanterie, envoyé en Italie. Il s'y fit remarquer encore par sa valeur et fut tué, en 1705, à l'attaque de Guerbignano.

Il avait épousé, par contrat du 12 juin 1686, devant Jean Gouhier, notaire à Sceaux (Sarthe), haute et noble demoiselle Françoise-Marie-Marthe de Jupilles, fille de haut et noble sgr Christophe de Jupilles, chevalier, sgr de Moulins, et de Marie de Goué. Cette dame, qui survivait en 1718, lui donna une fille unique : haute et noble demoiselle Jeanne-Marguerite de Vauloger de Lisle, dame de la Martinière, le Guast, etc., mariée, suivant contrat que dressa, le 1<sup>er</sup> octobre 1715, Marin Chaillou, notaire à Montreuil le Henri, à haut et noble seigneur messire Louis (ou Léon), comte d'Illiers de Beaumont, officier au régiment de Flandre-infanterie.

### BRANCHE III

SEIGNEURS DE BEAUPRÉ, LA GRANGE, BOISMARE, PLAINVILLE, ETC., COMTES DE VAULOGER, en Basse Normandie, au Canada et en Guienne.

(Seuls subsistants)

XX. Noble messire Abraham de Vauloger, écuyer, second tils de René III, comte de Lisle, et de Madeleine de Gautier de Chiffreville, fut baptisé le 8 septembre 1662. Il émigra, en 1686,

en Basse Normandie pour y recueillir la succession de sa tante, Suzanne de Vauloger, veuve d'Abraham Fourné, écuyer, son parrain, et eut ainsi les seigneuries du Hamel et de Beaupré. Taxé de ce fait comme bourgeois possesseur de biens nobles, puisqu'il était inconnu dans le pays où il arrivait, il obtint, le 23 novembre 1686, des Commissaires des francs fiefs de Normandie, un arrêt de décharge d'imposition où il est dit *noble d'ancienne race et extraction* ; puis, pour couper court à tout nouvel ennui, il se fit délivrer, le 17 août 1687, par M. de Gourgue, intendant de la généralité de Caen, un certificat de noblesse contenant l'analyse sommaire (filiation) du jugement du 3 avril 1667 et le déclarant *gentilhomme de bon lignage et de très ancienne extraction*.

Il servit au ban et arrière ban de la noblesse du comté de Mortain, en 1688, comme brigadier dans la compagnie de M. de Barenton et se fixa à Condé sur Noireau, où il acquit droit de bourgeoisie, — ce que faisaient sans déroger les gentilshommes, — par suite de son mariage, suivant contrat du 9 octobre 1692, devant Pierre Le Rebours, notaire royal au bailliage de Vire, avec noble demoiselle Jeanne-Anne de Prépétit, dame de la Goulande ou des Goulandes, près Conde, fille de Pierre de Prépétit, écuyer, sgr de Saint-Pierre, lieutenant général au bailliage de cette ville, et de feu Anne d'Amphernet. Cette dame étant morte à la fin de 1693, il se remaria, par contrat du 10 janvier 1695, devant le même notaire, avec noble demoiselle Marie Boutry du Parc, dame de la Grange, près Condé, issue d'une famille éteinte à présent, connue dès le xiii<sup>e</sup> siècle, tombée en dérogeance à la fin de xvi<sup>e</sup>, et réanoblée par charges, en diverses de ses branches, au cours du xvii<sup>e</sup>.

(Armes : D'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 12 étoiles de même.)

Elle était fille de Charles B., écuyer, sieur du Parc, conseiller et procureur du roi au bailliage de Condé, et de Marie Jouvin des Loges, et fut inhumée le 18 juin 1742.

Abraham de Vauloger acquit successivement les terres du Boulay ou Boulet, (13 mai 1708), de Boismare (2 août 1717), etc., dans la région de Condé, et fut inhumé le 4 février 1743, ayant perdu une part importante de sa fortune dans la banqueroute de Law (1721).

Il laissa de ses deux alliances (4) notamment :

(1<sup>er</sup> lit) 1. Jean, qui suit; 2. Renée, dite Mademoiselle de la Goulande, jumelle du précédent, mariée, par contrat du 3 janvier 1712, à Louis de Clinchamp d'Anisy, écuyer, mousquetaire du roi, mort en 1715; 2<sup>e</sup> par contrat du 13 août 1718, à Jacques du Rosel de la Grésilière, écuyer, aussi mousquetaire; elle décéda, veuve et sans enfants, en 1737.

(2<sup>e</sup> lit) 1. Nicolas-René, auteur de la branche IV, rapportée ci-après;

2. François, né en mars 1698, entré dans la Compagnie de Jésus, et mort avant 1743;

3. Jean, chevalier, dit M. de la Grange, baptisé le 28 octobre 1704 et reçu, le 3 février 1726, mousquetaire du roi (1<sup>re</sup> compagnie). Il prit ainsi part aux guerres des successions de Pologne et d'Autriche. Sa conduite à Fontenoy lui valut, le 2 juin 1745, le grade de capitaine de cavalerie et il fut créé chevalier de Saint-Louis et décoré de la main du roi, le 11 juin 1747. Il se retira du service en 1752 et mourut en avril 1784. Il avait épousé, en 1735, noble demoiselle Marie-Anne de Malfilastre, fille de Nicolas, écuyer, et de Marie de Picquot de Magny, décédée, sans enfants, en 1749.

4. Pierre, écuyer, dit M. de Boismare, baptisé le 18 juillet 1712, mort vers

1792, ayant épousé, le 7 octobre 1769, dame Marie-Françoise Hesnard de la Londe, veuve de messire du Val du Hautbois et fille de feu messire François Hesnard de la Londe, capitaine d'infanterie et de Françoise-Angélique Frain. Elle décéda après 1792, sans postérité;

5. René, chevalier, dit M. de Beau-pré, né en août 1716, reçu mousquetaire du roi (1<sup>re</sup> compagnie) le 19 novembre 1740. Il se distingua dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept Ans et devint successivement sous-brigadier des mousquetaires, en 1757, chevalier de Saint-Louis en 1761, brigadier des mousquetaires en 1762, et se retira du service, en 1764, avec le grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Il mourut en 1770, sans alliance;

6. Michel, écuyer, dit M. du Boulay, et M. des Costils, baptisé le 17 novembre 1718, décéda en 1798, sans enfants de noble demoiselle Renée de la Bigne, fille de Guillaume-Jacques de la Bigne, écuyer, sieur de Beuville, et de Renée de Bourdon du Lys (petite nièce de Jeanne d'Arc par les Bourdon, Ribault du Mesnil, Patrix, Le Fournier de Tournebu, de Villebresme et d'Arc du Lys), qu'il avait épousée, par contrat du 9 mai 1747, devant les tabellions de Condé, et qui mourut en 1750;

7. Marguerite, M<sup>lle</sup> de la Grange, née en 1699, devenue, en 1717, religieuse bénédictine à l'abbaye de Sainte-Trinité à Caen;

8. Anne, M<sup>lle</sup> de Beau-pré, née en 1702, et mariée, par contrat du 14 janvier 1720, à Pierre de Croisilles-Mutrécy, écuyer, dont elle était veuve en 1743;

9. Marie, M<sup>lle</sup> de Boismare, baptisée le 5 avril 1711, et mariée, par contrat du 28 octobre 1731, à Charles Le Bastard de Mallefont, écuyer, sieur des Fresnes, avec lequel elle vivait en 1743.

XXI. Messire Jean VII de Vauloger de Beaupré, écuyer, sieur de Beaupré, la Goulande, la Cressonnière, l'Auge, les Prés Biot et la Cave, etc., bourgeois de Condé, dit le chevalier de Beaupré, fut baptisé le 12 juillet 1693. Ayant perdu, en 1721, dans la banqueroute de Law, les biens qui lui venaient de sa mère, il fonda, pour refaire sa fortune, une industrie de filatures, ce qui n'entraînait plus dérogeance depuis l'ordonnance de 1701, et ce que faisaient beaucoup d'autres bons gentilshommes (citons : des Bacon de Précourt; Guyon de Corday; Patry; de Livet; de Colombel; du Hauvel; de Neuville; Turgot; de la Fontenelle; de Bonneville; de Gournay; de la Barberie; Ruel de Belle Isle; etc.; tous d'excellente noblesse.) Il partagea la succession paternelle, par acte sous-seings privés du 12 mars 1743, avec ses frères, sœurs et beaux-frères y dénommés, et acquit successivement la terre du Clos-Montbray, en la châtellenie de Condé, le 11 janvier 1746, un fief à Plainville, dans l'Eure, le 7 novembre 1750, le domaine des Isles et de la Crière, à Saint-Germain-du-Crioult (Calvados), le 13 janvier 1753, etc., et donna, par ses relations industrielles avec la Champagne, le Maine, la Bretagne et les colonies, une si grande extension à ses filatures qu'il acquit une situation prépondérante dans le Bocage Normand. Aussi fut-il choisi, en 1772, à l'expiration du bail du tarif à payer pour les filatures et la fabrication des fils, afin de rédiger avec la municipalité Condéenne et l'intendant de la généralité de Caen, un nouveau projet de tarif, comme étant sans conteste l'homme qui par son honorabilité et sa position personnelle, par sa situation de fortune et de famille, pouvait le plus utilement servir de guide en cette matière et y donner un avis accepté de tous. Il fut inhumé le 27 octobre 1781.]

Il s'était marié deux fois. Il avait

épousé : 1° par contrat du 27 août 1728 devant François Lebas, tabellion à Condé, noble demoiselle Louise-Marie de Saint-Germain, sa cousine-germaine, fille de Jacques de Saint-Germain, chevalier, sgr de Saint-Pierre d'Entremont, et d'Anne de Prépetit, morte en couches et sans enfant au mois de juillet 1729; 2° par contrat que passèrent, le 7 septembre 1731, les tabellions de Condé, noble demoiselle Anne-Renée Robline des Rivières, dame de Bouilly, près Condé, issue d'une famille à présent éteinte, qui portait : *d'argent à deux cotices de gueules accompagnées de deux coquilles de sable, une en chef, une en pointe.* Elle était fille de noble Jacques Robline des Rivières, ancien garde du corps du roi, (lui-même né de Jean, conseiller du roi, lieutenant-général du bailliage de Caligny, anobli par lettres patentes du 15 juin 1699, et de Jeanne Halbout de la Masure, petite nièce de Jeanne d'Arc par les Halbout, Poret, Radulph et Le Fournier de Tournebu) et de Renée Brizolier de la Brizolière, dont la mère était Marguerite Grimoult de la Motte. Anne des Rivières décéda le 4 septembre 1756 et fut inhumée le 6. Elle avait eu de son alliance, notamment :

1. Charles-Louis, auteur du premier rameau, qui suit;

2. Louis-Aymar, auteur du second rameau, rapporté ci-après;

3. Pierre, écuyer, dit M. de Plainville, baptisé le 7 octobre 1738, votant, le 16 mars 1789, avec la noblesse du bailliage de Bernay, à cause de son fief de Plainville, et décédé le 30 mai 1820. Il avait épousé, par contrat du 6 juin 1775, devant Fontaine, notaire à Caen, noble demoiselle Marie-Catherine-Louise de Bourdon du Lys, petite nièce de Jeanne d'Arc, et fille de Jacques-Laurent, écuyer, sgr de Roquereuil, et de Marie-Michelle d'Ai-

gneaux ; elle mourut avant 1798, laissant une fille unique : Adelaïde-Jeanne-Catherine de Vauloger de Plainville, baptisée le 4 janvier 1777, décédée le 10 novembre 1849 ; elle avait été mariée, le 2<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an VI (1798), à M. Jean-Baptiste Malon de Morieux (*alias*, depuis 1793, Demorieux), d'une branche des Malon de Bercy, décédé le 13 juin 1846 ;

4. Jean-Baptiste, écuyer, prêtre, dit l'abbé de Beaupré, baptisé le 11 février 1746 ; il vivait à Caen, lorsque la Révolution le força de s'enfuir en Angleterre où on ne sait ce qu'il devint ;

5. Jacques-Gabriel-Antoine, écuyer, dit M. de la Cressonnière, baptisé le 17 août 1754. Il fut admis aux Ecoles royales militaires, selon certificat du 3 février 1779, *sur preuves de noblesse* remontant à Toussaint de Vauloger et à Mathurine de Villeray, ses trisaïeul et trisaïeule, et fut nommé sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine infanterie, le 18 septembre 1781. Envoyé dans l'Inde, il y fut tué en 1783 ; sans alliance ;

6. Marie-Renée, M<sup>lle</sup> de Beaupré 1<sup>re</sup>, baptisée le 27 mars 1735 ; elle décéda, sans alliance, le 27 juillet 1761, et fut inhumée le 28 ;

7. Françoise-Marie, M<sup>lle</sup> de la Grange, née en janvier 1740 ; elle était devenue religieuse au couvent des Ursulines de Vire, en 1761 ;

8. Anne-Louise-Jeanne, M<sup>lle</sup> de la Goulande, baptisée le 12 avril 1742, épousa, par contrat du 20 août 1758, Pierre-André de Montbray, écuyer, sieur de la Motte, et mourut, sans enfants, en 1764 ;

9. Anne-Jacqueline, M<sup>lle</sup> de Beaupré 2<sup>e</sup>, née en 1749, décéda le 20 mai 1821. Elle avait épousé, le 9 février 1771, Louis Guillaume Boutry du Manoir (petit neveu de Jeanne d'Arc, par Anne de Bourdon, sa grand'mère), écuyer, conseiller du

roi, avocat au bailliage de Condé, puis député du département du Calvados à l'Assemblée législative (1791-1792), décédé le 11 ventôse an IX.

*Premier Rameau*

XXII. Messire Charles-Louis de Vauloger de Beaupré, chevalier, sieur de la Grange, dit *le comte de la Grange* dans plusieurs brevets militaires, fut baptisé le 2 août 1732. Il prit du service militaire, le 11 octobre 1751, comme cadet gentilhomme, et devint sous-lieutenant, le 23 novembre 1753, puis lieutenant, le 4 mars 1758, et ensuite capitaine, le 27 décembre 1768, au régiment de Normandie-infanterie. Le 25 mars 1776, il passa comme capitaine commandant au régiment de Neustrie-infanterie, formé d'une partie de celui de Normandie, fut créé chevalier de St-Louis en 1779, et quitta l'armée en 1786. Il avait pris part et s'était distingué à la guerre de Sept Ans (notamment au combat de Clostercamp où il fut grièvement blessé, le 16 octobre 1760) etc. M. de la Grange se retira aux environs de Rouen, où il prit part aux assemblées de la noblesse, du 15 au 23 avril 1789. Il mourut en janvier 1792, veuf, depuis 1787, de noble demoiselle Antoinette Auber du Mesnil, fille de Jean Auber, écuyer, sgr du Mesnil, et Catherine Suhard, qu'il avait épousée en 1764 et qui lui donna, outre deux filles mortes jeunes, le fils qui suit.

XXIII. Messire Jean VIII. - Louis-Antoine, comte de Vauloger de Beaupré, né le 21 janvier 1768. Vers le milieu de 1788, il partit pour le Canada où la famille de sa mère lui avait laissé des biens. Les événements de la Révolution, la mort de son père et la disparition de sa fortune en France l'empêchèrent d'y rentrer. Après avoir longuement voyagé à travers les deux Amériques et le Sud de l'Asie, il se fixa au Canada par son

mariage avec une fille de réfugiés français, M<sup>lle</sup> Victoire Marie Adélaïde de Launay de la Bouverie, qu'il épousa le 3 novembre 1815, et qui était née de feu Jean de Launay, comte de la Bouverie et de feue Marie de Launay, sa cousine. Cette dame décéda le 19 février 1826, et son mari lui survécut jusqu'au 12 octobre 1830. Il avait eu quatre fils, dont trois étaient morts enfants, et il ne lui restait plus que celui qui suit.

XXIV. Jean IX-Marie-Oger, comte de Vauloger de Beaupré, chef actuel de nom et d'armes de la maison de Vauloger, né le 4 février 1826, réside au Canada, dans la province de Québec. — Comme il n'a pas contracté d'alliance, les seuls représentants et héritiers du nom, des armes, et du titre de comte de Vauloger de Beaupré, seront, après lui, ses cousins du second rameau de la branche de Beaupré.

#### *Second Rameau*

XXII. Messire Louis-Aymar de Vauloger de Beaupré, écuyer, sieur de la Goulande, Bouilly, le Clos-Montbray, la Crière, le Clos-Bohard, les Isles, puis des Costils, de Boismare, etc., bourgeois de Condé, fut baptisé le 25 novembre 1736. Il épousa, suivant contrat passé devant les tabellions de Condé, le 25 mai 1771, noble demoiselle Marie-Adrienne Dorenlot de la Carterée, issue d'une ancienne famille Condéenne, éteinte depuis, qui porta d'abord : *d'azur à l'Agnus Dei d'argent accompagné de trois étoiles d'or, deux et une*, puis les armes de Jeanne d'Arc. Elle était fille de feu Jean Dorenlot de la Carterée, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, (lui-même né de Pierre, conseiller et procureur du roi au bailliage de Condé, anobli par lettres patentes du 12 novembre 1732, et de Barbe de Bourbel), et de Marie Boutry du Manoir, elle-même petite nièce de Jeanne d'Arc par sa mère, Anne de

Bourdon du Lys, dame Boutry du Manoir.

Louis-Aymar de Beaupré acquit, le 3 décembre 1781, par contrat que dressèrent Lemire et Rousseau, notaires au Châtelet de Paris, et comme compensation de certaines dettes industrielles, un fief détaché de la sgrie de la Borde au Vicomte, en Champagne ou plutôt en Brie (Seine-et-Marne), où il se trouvait en 1789, en raison de ses affaires.

Il prit part, le 16 mars, à l'assemblée de la noblesse avec les gentilshommes des baillages de Provins et de Montreuil; peu après, il parvint à se défaire de La Borde qu'il vendit, suivant contrat du 2 mai 1789, devant Lemaire et Drujon, notaires au Châtelet de Paris, à Messire Joseph de la Mothe-Montmurand, écuyer, déjà sgr en principal du domaine de la Borde. — Ayant continué d'agrandir les filatures de son père, il avait acquis une fortune et une situation considérables, aussi fut-il élu, *le premier*, président du tribunal de commerce de Condé, le 8 octobre 1792; il le resta jusqu'en 1796, époque où il céda ses filatures. Dans le même temps, la banqueroute des assignats, dont il avait été forcé de prendre une énorme quantité, en vendant plusieurs de ses domaines, afin d'échapper aux perquisitions révolutionnaires, lui fit perdre presque tous ses biens.

Louis-Aymar, qui avait fait sous seings privés avec son frère de Plainville, le 19 février 1792, le partage de leurs parts dans les successions de leur père et de leur oncle de Boismare, parts laissées indivises, testa le 11 novembre 1823 et mourut le 3 avril 1828; mademoiselle de la Carterée décéda à son tour le 16 mars 1839.

De leur union étaient nés notamment :

1. Louis-Jules qui suit ;
2. Agathe-Jeanne-Marie, M<sup>lle</sup> de Beaupré, née et baptisée le 28 juin 1772, décédée le 5 janvier 1808. Elle

avait épousé, le 30 messidor an XIII, Jacques de Grivel de la Grivellière;

3. Victoire-Hélène-Anne, M<sup>lle</sup> de la Crière, née et baptisée le 15 avril 1774, épousa, le 7 messidor an III, Jean-Jacques Scelles de Grainville, devint veuve le 10 décembre 1849 et mourut le 17 octobre 1860;

4. Anthyme-Jacqueline-Anne, M<sup>lle</sup> de Bouilly, née et baptisée le 5 septembre 1775, épousa, le 9 ventose an X, Jean-Chrysostôme de Guérault, et mourut, veuve et sans enfants, le 3 juin 1828.

XXIII. Louis-Jules de Vauloger de Beaupré, né le 19 novembre 1779, et baptisé le 20, perdit la particule et vit son nom altéré et tronqué dans les actes de l'Etat-civil pendant la Révolution et l'Empire. Il partagea la succession de ses parents, avec sa sœur Agathe et ses nièces de la Grivellière, le 18 mai 1839, et décéda le 16 décembre 1840. Il avait épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> ventose an XIII, Françoise-Marie Le Fauconnier de Cussy, d'une ancienne famille sur laquelle le *Bulletin héraldique* a donné une notice (année 1890, colonne 400. Armes : *d'argent à 6 macles de gueules, 3, 2 et 1*). Elle était fille de défunts Pierre Le Fauconnier de Cussy et de Jeanne-Marie Luzeau de la Marinière, et arrière-petite-nièce de notre grand poète Malherbe, dont la sœur, Jeanne, avait épousé, en 1591, Jean Le Fauconnier, écuyer, son ascendant. Madame de Vauloger décéda le 1<sup>er</sup> juin 1850, ayant donné naissance à plusieurs enfants qui moururent jeunes, à l'exception d'un fils qui suit.

XXIV. Léon-Jules de Vauloger de Beaupré, né le 9 frimaire an XIV, entra dans la magistrature en 1829, et devint successivement substitut du procureur du Roi près le tribunal civil, à Vire, le 9 septembre 1830, puis à Alençon, le 26 juin 1834; procureur du roi près le

tribunal civil, à Mortain, le 19 janvier 1835, puis à Alençon, le 7 mai 1841; chevalier de la Légion d'honneur, le 21 octobre 1844 et conseiller à la Cour royale, puis impériale, de Caen, le 6 mars 1846. Il décéda prématurément, la veille de sa nomination de président de Chambre à la même Cour, le 17 septembre 1864, et laissa la réputation d'un magistrat extrêmement distingué.

Il avait épousé, les 18 et 19 avril 1831, M<sup>lle</sup> Marie-Amenaïde Hobey des Granges, d'une fort vieille famille Caennaise, dont la généalogie a paru dans le *Bulletin Héraldique* (année 1890, colonne 397. — Armes : *d'argent au buisson terrassé de sinople aux baies de gueules*). Elle était fille de feu Michel-Julien Hobey des Granges et de Marie-Jeanne-Euphrasie Rousselin ou Rouxelin, elle-même issue d'une famille anoblée en 1470, petite-nièce de Jeanne d'Arc par les Rousselin, de Clinchamp d'Anisy, Baudouyn et Le Fournier de Tournebu, enfin sœur de M. Marcel Rousselin, premier président à la cour de Caen, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France. Madame Léon de Vauloger, qui est actuellement survivante, a eu de son union : 1. Paul-Léon, qui suit; — 2. Marie-Amélie, née le 25 mars 1835, et mariée, le 14 octobre 1856, à M. Alexandre Carel, avocat, professeur à la faculté de droit de Caen, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, issu d'une ancienne famille de la noblesse Normande, sur laquelle le *Bulletin Héraldique* a donné une notice (année 1890, colonnes 29 et 96. — Armes : *d'hermine à 3 carreaux d'azur*).

XXV. Paul-Léon de Vauloger de Beaupré, né le 7 février 1832, est entré comme son père dans la magistrature et est devenu successivement substitut du procureur impérial près le tribunal civil, à Mortagne, le 18 mars 1858, puis à Alençon, le 3 novembre 1859,

puis à Marseille, le 15 décembre 1862 ; procureur impérial près le tribunal civil, à Chambéry, le 7 décembre 1865, puis au Havre, le 20 mars 1868, puis à Amiens, le 10 juin 1870. Destitué le 9 septembre de la même année par le gouvernement de la Défense nationale, il rentra dans la magistrature comme procureur de la République près le tribunal civil de Marseille, le 24 avril 1871. Il fut nommé ensuite procureur général près la cour d'appel, à Limoges, le 23 juin 1873, puis à Toulouse, le 20 mai 1875, puis à Rouen, le 14 août 1878 : il y fut *destitué*, le 11 février 1879, sans quoi il fut parvenu aux suprêmes honneurs, car il était le plus jeune et noté le premier d'entre les procureurs-généraux de France. — Il était commandeur du Nicham, depuis le 21 juillet 1872 ; chevalier de la Légion d'honneur, depuis le 6 novembre 1873 ; officier de la Couronne d'Italie, depuis le 5 février 1875. — Le 29 décembre 1887, il a obtenu pour lui et ses enfants, du Tribunal de première instance de Vire, un jugement rectificatif des actes de l'Etat civil rétablissant dans son intégrité son nom altéré et tronqué depuis la Révolution et reconnaissant l'ancienneté de la noblesse de sa famille. — Ce magistrat hors ligne est décédé à Bordeaux le 28 juin 1890. — Il avait épousé, le 3 septembre 1861, M<sup>lle</sup> Mathilde-Marie Chesnel ou Chenel, d'une vieille famille de la noblesse Bretonne et Normande sur laquelle le *Bulletin Héraldique*, a donné une notice (année 1890, colonne 89. — Armes : *de sable à la bande fuselée d'or de 6 pièces*).

Elle est fille de feu René-Auguste Chenel, juge au Tribunal civil d'Alençon, et de Hortense Gautier-Launay, et petite fille de Philippe-René Chesnel (*sic*), écuyer, vice-président au Tribunal d'Alençon, votant, en 1789, avec la noblesse de cette ville, incarcéré pendant la Terreur, et marié à Anne-

Jeanne-Flore de Launay des Isles, elle-même petite nièce de Jeanne d'Arc, par les de Launay, Le Maignen de Bretherville, de Marguerie et Le Fournier de Tournebu.

De cette alliance sont issus : 1. Marcel-René-Léon-Paul ; qui suit ; — 2. René-Pierre-Léon-Paul, licencié en droit, né le 11 février 1866 ; — 3. Jeanne-Marie-Mathilde, née le 8 août 1869.

XXVI. Marcel-René-Léon-Paul de Vauloger de Beaupre, né le 21 septembre 1862, est entré, en octobre 1863, à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Il a été nommé sous-lieutenant au 144<sup>e</sup> régiment de ligne, en résidence à Bordaux, le 1<sup>er</sup> octobre 1885, puis lieutenant au choix, au même régiment, le 15 mars 1889.

#### BRANCHE IV

SIEURS DU MANOIR, DES FRESNAYS, DU GERBIER, ETC., en Basse-Normandie et à Saint-Domingue.

(Eteints)

XXI. Messire Nicolas-René de Vauloger, écuyer, sieur du Manoir et des Fresnays, près Condé, dit M. du Manoir, fils aîné d'Abraham de Vauloger et de Marie Boutry du Parc, sa seconde femme, fut baptisé le 8 février 1696. Il servit de 1715 à 1721, comme garde du corps du roi, et épousa, suivant contrat passé, le 25 janvier 1722, devant François Lapersonne, tabellion à Lénault (Calvados), noble demoiselle Marie Le Conte de Grandval, fille de messire Louis Le Conte de Grandval, chevalier de Saint-Louis, ancien officier d'infanterie (lui-même né d'Antoine, écuyer, sieur des Courserils et de Grandval, et de Françoise de Marguerie), et de Marie-Madeleine Le Febvre des Rues, elle-même née de Guy, écuyer, et de Madeleine de Corday. Elle mourut le 30 août 1743, et fut inhumée le lendemain ; son

mari lui survécut jusqu'au mois de mai 1761.

Ils avaient eu de leur alliance, notamment :

1. Louis, qui suit ;

2. Jean, écuyer, dit M. des Fresnays, baptisé le 6 octobre 1730, garde du corps du roi en 1752, mort, sans alliance, en 1760 ;

3. Guillaume, écuyer, dit M. des Fresnays après son frère, né en décembre 1731, décédé, sans alliance, en août 1767 ;

4. Marie, M<sup>lle</sup> de Vauloger, née en 1728, mariée, par contrat du 20 mai 1755, à Nicolas de la Roque, écuyer, officier de cavalerie, morte, sans enfants, en 1767 ;

5. Marie-Madeleine, M<sup>lle</sup> du Manoir 1<sup>re</sup>, née le 18 septembre 1729, décédée le 6 ventôse an III. Elle avait épousé, par contrat du 21 octobre 1748, messire Charles Robline du Buisson, conseiller du Roi, avocat au bailliage de Condé ;

6. Anne-Renée, M<sup>lle</sup> des Fresnays, baptisée le 11 juin 1733 ; elle épousa : 1<sup>o</sup> par contrat du 3 mai 1751, Guy Poret, écuyer, sieur de la Villette, garde du corps du roi ; — 2<sup>o</sup> par contrat du 2 janvier 1756, François Le Harivel, écuyer, sgr d'Harville ;

7. Angélique, M<sup>lle</sup> du Manoir 2<sup>e</sup>, née en 1736, religieuse aux Ursulines de Vire, en 1757.

XXII. Messire Louis de Vauloger du Manoir, écuyer, sieur du Manoir et des Fresnays, dit M. du Manoir, baptisé le 28 mai 1724, prit part aux assemblées de la noblesse avec les gentilshommes du bailliage de Caen, du 17 au 28 mars 1789, et fut inhumé le 24 août suivant. Il avait épousé, par contrat du 9 février 1751, devant les tabellions de Condé, noble demoiselle Anne Le Clerc de Grandpré, sa cousine, fille de Michel, écuyer, sieur de

Grandpré (lui-même né de Jean Le Clerc de la Prévosterie, écuyer, sieur de la Mothe et de Grandpré, chevalier du roi, et d'Elisabeth Le Prévost de Fourches), et de Charlotte Le Conte des Bergeries.

Cette dame mourut en 1782, ayant eu onze enfants, notamment :

1. Nicolas-François, qui suit ;

2. Sébastien-Louis, né le 1<sup>er</sup> novembre 1769 ; il prit du service militaire et fut ainsi mêlé à la plupart des guerres du Consulat et de l'Empire. Il se retira en 1817, étant capitaine d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur, et mourut, sans alliance, le 21 décembre 1841 ;

3. Françoise-Angélique, M<sup>lle</sup> des Fresnays, baptisée le 16 mai 1756, inhumée le 20 décembre 1773 ;

4. Marie-Anne, M<sup>lle</sup> du Manoir, baptisée le 23 février 1759, épousa, par contrat du 6 juin 1777, André du Bois de Bellegarde, écuyer, mousquetaire du roi, et mourut sans enfants, en 1783.

XXIII. Messire Nicolas-François de Vauloger, écuyer, sieur du Gerbier, dit M. du Gerbier, fut ondoyé le 24 septembre 1763 et baptisé le 3 novembre suivant. Il émigra, en 1780, à St-Domingue où l'appelaient un oncle de sa mère, dont il fut l'héritier. Il épousa : 1<sup>o</sup> en 1783, noble demoiselle Catherine Chaussée de la Palme, veuve de messire Géraud de la Faucherie, écuyer, et fille de feu messire Antoine Chaussée, écuyer, sieur de la Palme, capitaine dans les milices de St-Domingue, chevalier de St-Louis, et de Claudine Bourmand, remariée à messire d'Anglade, écuyer ; — 2<sup>o</sup> en 1788 (fut-ce à St-Domingue ou en France?) noble demoiselle Andrée de Biars, fille de messire de Biars, chevalier, et de noble dame de Séran. M. du Gerbier de Vauloger siégea, le 18 mai 1789, à l'assemblée de la noblesse de St-Domingue, et

y fut massacré, en 1791, lors de la révolte des noirs, avec sa femme et les trois enfants nés de ses deux mariages.

#### BRANCHE V

SEIGNEURS DE LA BORDE, BONNAY, ETC.,  
MARQUIS DE VAULOGER, *en Beauce, en Bourbonnais, en Basse-Normandie et à Paris.*

(Eteints)

XIX. Haut et noble seigneur messire François de Vauloger, chevalier, sgr de la Borde, le Guast, la Martinière, etc., dit, sur la fin de sa vie, le *marquis de Vauloger*, second fils de Tous-saint et de Mathurine de Villeray, naquit vers 1635 ; on a vu qu'il prit part au partage de la succession paternelle, le 23 avril 1662, qu'il fit, avec son frère René, l'échange du Guast contre La Martinière, le 14 mai suivant, et qu'il fut maintenu noble, le 3 avril 1667. Il paraît avoir vendu, peu après, ses domaines du Vendômois et avoir quitté ce pays par suite de son mariage.

Il épousa, par contrat que passa, le 3 juin 1668, Philippe Bouquerat, notaire à Souvigny (Allier), noble demoiselle Louise-Catherine Heusé ou Heuzé, dame de Bonnay, à Toulon-sur-Allier (Allier), issue d'une famille de riches financiers, éteinte en sa personne (armes : *de sable à la fasce nébulée et alaisée d'argent ; aliàs de sable au bâton nouveau d'argent mis en fasce*). Elle était fille et héritière de Laurent Heusé, écuyer, sgr de Bonnay et autres lieux, grand trésorier de France à Moulins, et de Louise de Marguerie.

Le marquis de Vauloger mourut à Paris en 1690, laissant de son union :

1. Laurent-François, qui suit ;
2. Louise, née en 1676, et mariée, en 1695, à haut et noble seigneur messire Jacques-Pierre de la Roque, comte de Gravelines,

XX. Haut et noble seigneur messire Laurent-François-Heusé, marquis de Vauloger, chevalier, sgr de Bonnay et autres lieux, baptisé le 30 avril 1669, releva le nom de la famille de sa mère, mais non ses armes, croit on. Il fut amené par la gestion d'affaires résultant de la succession maternelle à s'occuper de finances ; aussi le voit-on qualifié premier président des grands trésoriers de France au bureau des finances de la généralité d'Alençon, conseiller du roi en ses conseils, dans divers contrats d'affaires des 30 mars 1715, 15 avril et 20 mai 1720, etc.

Il mourut à Paris, en son hôtel de la place Louis-le-Grand, le 11 septembre 1742, laissant une fortune considérable. Il était déjà veuf de haute et noble demoiselle Louise-Françoise de Bouteros, qu'il avait épousée en 1690, et qui était fille de messire Louis Martinez, comte de Bouteros, et de Cécile de Calvimont d'Hermanville, elle-même née de Henri de Calvimont, chevalier, comte d'Hermanville, sgr d'Esteville, et de Cécile de Bauquemare. Cette dame fut mère de :

1. Louise-Françoise, qui suit ;
2. Cécile-Marie, jumelle de la précédente, morte en 1700 ;
3. Haute et puissante demoiselle Anne-Françoise, dame de Bonnay, née en 1696, et mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> août 1715, à haut et puissant sgr messire Jean-Charles, comte de Bar, chevalier, sgr de Bonnebuche, Flavigny, la Vauvrière, etc., lieutenant pour le roi en Berry, de qui elle était devenue veuve, le 5 octobre 1742, jour où elle demanda la levée des scelles apposés au château de Bonnay ;
4. Marie-Catherine, devenue fille de Saint-Thomas de Villeneuve, à Paris, avant le 5 octobre 1742, jour où elle donna procuration pour se faire repré-

sender à Moulins, dans les actes relatifs à la succession de ses parents.

XXI. Haute et puissante dame Louise-Françoise-Heusé de Vauloger, née en 1691, épousa, vers 1710, haut et noble sgr messire Louis-Joseph Vatboy du Metz, marquis de Ferrières, chevalier, sgr de la Brosse, Basprez, etc., dont elle eut :

1. Adam-Louis Vatboy du Metz, marquis de Ferrières, maître d'hôtel du roi ;

2. Anne-Marie, comte du Metz, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, père de la marquise de Nettancourt-Vaubécourt ;

3. Anne-Rose-Elisabeth, mariée à Pierre Gaignat de Saint-Andéol-de-la-Couronne, vicomte de Longny, maître des requêtes, dont elle eut les marquises de Custine et de Louvois. Chacun de ces trois enfants apporta une dot de deux cent cinquante mille livres de ce temps-là (plus de sept cents d'aujourd'hui).

Devenue veuve, le 12 décembre 1747, et restée maîtresse d'une fortune de soixante mille livres de rente d'alors, sans compter le château de Ferrières, ses diamants, sa vaisselle plate, la marquise de Ferrières se remaria, par contrat du 1<sup>er</sup> avril 1748, à haut et puissant seigneur messire Christian-Frédéric-Dagobert de Waldner, comte de Freundstein, chevalier, sgr d'Olwiller, Béroldswiller, Berwiller, Rimbach, Zell, etc., alors brigadier des armées du roi et devenu depuis maréchal des camps et armées du roi (1758), grand croix de l'ordre du Mérite militaire, créé spécialement pour lui, en 1759, par Louis XV, qui déploraît de ne pouvoir

lui donner l'ordre de Saint-Louis à cause de sa religion (il était protestant), lieutenant général des armées du roi (1762), commandant du camp de Compiègne (1769). Le refus de M. de Waldner de se convertir au catholicisme l'empêcha, seul, de recevoir le bâton de maréchal de France.

Ce second mariage et les donations importantes qu'elle fit en cette circonstance à son mari, suscitèrent à Louise de Vauloger de la part de ses enfants du premier lit un procès qui eut un grand retentissement et où elle se fit défendre par M. de Reverseaux plaidant contre M. d'Ormesson, avocat de la partie adverse. On croit qu'elle eut gain de cause.

Elle se retira plus tard en Alsace, au château d'Olwiller, à Soultz, qu'elle avait fait magnifiquement reconstruire et où elle mourut, sans enfants du second lit, le 21 août 1764.

Armes : *D'argent, à 2 chevrons jumelés de sable accompagnés de 5 merlettes de même, 2 en chef, 2 en fasce et 1 en pointe (5).*

Couronne de marquis.

Devise : *Sursùm corda !*

Supports : *Deux griffons couronnés d'or (ou deux lévriers d'argent colletés de gueules).*

Cimier : *Une fleur de lys d'or, naissante entre deux pennarts de même blason que la bannière de la Pucelle d'Orléans.*

Ce cimier est un des deux concédés par Louis XIII aux petits-neveux de Jeanne d'Arc, par lettres patentes du 25 octobre 1612.

# NOTES

(1) Principales sources consultées: le Rôle de l'abbaye de la Bataille d'Hastings (fac-similé à la bibliothèque de Caen); — une collection de chartes et de titres déposée aux archives du Calvados (fonds de Saint-André-en-Gouffern; de Barbery; d'Aunay; de Sainte-Barbe-en-Auge; carton C, 1272; etc.); — de l'Orne (fonds divers; de Sully; de Belle-Etoile; etc.); — Nationales (cartons S, 3,222; S, 3,225; — P, 275<sup>1</sup>, etc.); — Comptes de l'Échiquier de Normandie (mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, t. XV et XVI); — Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII<sup>e</sup> siècle, publiés par M. Léopold Delisle; — Inventaire des archives du Calvados, par Léchaudé d'Anisy, ouvrage dont il faut se défier et où presque tous les noms propres sont écorchés, tome II, page 389; — Gallia Christiana, tome XI, colonnes 696 et 708; — Le traité du ban et arrière-ban, par de la Roque, page 85; — Histoire du règne de Charles VI, par Le Laboureur, page 191; — Sévigni, par M. des Diguières, pages 158, 162, 186; — le « Questionnes Johannis Galli per arresta Parlamenti decisæ »; — le Dictionnaire de la Sarthe, par Pesche, (tome I, page 281; tome II, pages 288, 289; tome V, page 545; etc.); — le grand jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667, par l'intendant de la généralité d'Orléans, en faveur de la famille de Vauloger, sur preuves remontant à 1581 (publié dans la Revue historique de l'Ouest, année 1890, tome II, pages 20 à 54, et 102 à 153); — un jugement des commissaires des francs-fiefs de Normandie, de 1686, et un certificat de noblesse de l'intendant de Caen, de 1687, publiés dans l'Appendice à la recherche de la noblesse dans la généralité ue Caen, en 1666 et années suivantes, p. 55 à 60; — des séries d'aveux et de pièces, aux archives de la Sarthe (fonds de la Suze; et cartons E, 122; G, 79; etc.); — de Maine-et Loire (carton E, 2616); — de Loir-et-Cher (carton de Danzé, A. D.); — d'Enre-et-Loir (carton E, 19); — de l'Allier (fonds non classé); — des châteaux de Juigné (Sarthe), de la Varenne (Maine-et-Loire), etc., ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale (mss. volumes 1,522, pages 2, 4, etc.; 1,046, page 59; 2,921, n° 64,934; 3,059, n° 67,326, etc., etc.); — Trésor généalogique, tomes XIX, 165; LXXXIX, 141, etc., etc.); — Extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville du Mans, par Cauvin, pages 13, 14, etc.; — Bulletin de la Société archéologique du Vendômois pour 1888, pages 175, 185 et suivantes, 306; — Collection des preuves de Malte, à la Bibliothèque de l'Arsenal, voir notamment dans le tome V, pages 161 et suivantes, celles d'Alexis de Jussac, petit fils de Françoise de Vauloger, comtesse de Jussac; — Géographie ancienne du diocèse du Mans, par Cauvin, pages 259, 240; — Histoire de l'ancienne infanterie française, par Susane, tome IV, page 24, etc.; — Etats militaires, par de Roussel et de Montendre; — Tableau de la noblesse militaire, par de Waroquier,

tome I, page 20; — Histoire de l'ordre de Saint-Louis, par Mazas, tome 1, pages 150, 389, etc.; — Bulletin de la Société archéologique de l'Orne, tome IV, pages 161 et suivantes; — Annaires de l'Orne pour 1865, pages 287, 508, 510, etc., pour 1869, pages 55, 56, etc.; — Catalogue des gentilshommes en 1789 (Normandie, pages 6, 19, 84, 92, 124; — Champagne, p. 57; — Colonies, p. 9); — Notes prises aux archives de l'état-civil de Paris, par le comte de Chastellux; — Extraits des histoires des maisons d'Harcourt, de Montmorency; des sires du Buisson; de Caen, de Condé-sur-Noireau, Moréri, de la Chesnaye des Bois, etc.; — Anciens registres paroissiaux du Mans, de Fercé, Vallon, Pimil, La Chartre sur le Loir, Marçon, Saint-Symphorien, etc. (Sarthe); de Ruillé-sur-le-Loir (Loir-et-Cher); de Caen, de Condé-sur-Noireau, Proucy, etc. (Calvados); de Berjou, Saint-Pierre-du-Regard, etc. (Orne); — Tableaux généalogiques, notes, papiers et documents de la famille (notamment une copie de preuves de noblesse faites en 1779, pour l'admission aux Ecoles militaires, qui doivent être prochainement publiées par la Revue historique de l'Ouest, ainsi que toute une collection des titres latins et français établissant la filiation de 1100 à 1580), etc., etc.

(2) On fait ainsi précéder d'un point d'interrogation les noms de tous les membres appartenant à cette famille auxquels l'absence d'un document décisif ne permet pas d'attribuer une place absolument certaine dans la filiation. Cela se reproduit notamment aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> degrés de la branche II, pour lesquels les partages de succession font défaut.

(3) On pourra consulter pour cette alliance le livre généalogique que M. le comte Odart de Rilly prépare actuellement sur sa maison.

(4) On ne cite pas, en effet, ni pour ce degré ni pour les suivants, les enfants morts jeunes.

(5) Variantes: *d'or à 2 chevrons jumelés de sable, accompagnés de 5 merlettes de même, 2, 2 et 1.*

Ou encore: *d'argent à 2 chevrons jumelés de gueules, accompagnés de 5 merlettes de sable, 2, 2 et 1.*

Richard de Vauloger, dit de Sentilli, évêque de Sées de 1515 à 1519, portait: *Ecartelé: aux 1 et 4 de gueules à 2 bandes d'azur, accompagnées de 6 besants d'argent, 3 en chef, 3 en pointe; et mieux: d'argent à 2 bandes de gueules, accompagnées de 6 tourteaux d'azur, 3 et 3, qui étaient sans doute les armes de la famille, inconnue, de sa mère; aux 2 et 3, de Vauloger (2<sup>e</sup> variante).*





